



# AUDIT DES ACTEURS

## "EDUC ' EN CIEL"

### EN RHONE ALPES

Maître d'œuvre : Ligue Rhône-Alpes de Vol libre  
Responsable : Jean-Marc Arduin

Maître d'ouvrage : Stagiaire Maîtrise LEST (Loisirs Environnement Sport Tourisme)  
de l'Université Joseph Fourier  
Responsable : Clémence Boulloud

Avec la collaboration de Jacky Bouvard,  
Responsable National



**Date: Printemps 2008**

**Je voudrais remercier Babeth pour sa présence journalière, Jean-Marc et Jacky, l'ensemble des acteurs qui ont bien voulu donner de leur temps pour cette étude, Danièle pour les corrections orthographiques et Jean.**

## Sommaire

<b>Préambule</b>	P 4
<b>Introduction</b>	P 5
I. <i>Cadre Général</i>	P 7
a. Une approche sociologique des pratiquants de cerf-volant (résultat FFVL)	P 7
b. Les caractéristiques de la Région Rhône- Alpes : Sports de Nature	P 9
c. Une définition et un historique d' « Educ en ciel » Entretien avec Jacky Bouvard	P 10
d. Objectif de l'audit : définir un positionnement pour le projet « Educ en ciel »	P 21
<b>II. Rencontre des différents acteurs Rhône-alpins</b>	P 22
a. Entretiens	
Professionnels du cerf-volant	
Représentants des Institutions	
Membres actifs de clubs	
Organisateurs de festivals	
Acteurs du secteur associatif	
b. Synthèse des entretiens	P 53
c. Etude sur les Institutions	P 57
Compréhension du milieu scolaire : l'Education Nationale	
Compréhension des milieux associatifs travaillant avec la jeunesse	
<b>III. Proposition de développement d' « Educ en ciel » en Rhône-Alpes</b>	P 66
a. Propositions à court, moyen et long terme	P 66
b. Le Projet « <b>Educ en ciel</b> » au sein d'une collectivité territoriale	P 71
<b>Conclusion</b>	<b>P 72</b>
<b>Annexes</b>	P 73

## Préambule :

Lorsque j'ai souhaité faire mon stage de fin d'étude (Maitrise LEST : Loisir, Environnement, Sports et Loisir) sur le thème d' «Educ en ciel», j'ai contacté Jacky Bouvard, le chargé de mission national du programme au sein de la Fédération Française de Vol Libre.

Mettre en place un stage relatif à «Educ en ciel» paraissait difficile car le programme détenait un réseau d'acteurs au niveau national, mais il n'existait pas de structure pouvant m'accueillir en stage. Après une première rencontre nous avons imaginé un travail d'audit pouvant être fait au sein de la Ligue Rhône-Alpes de Vol Libre en collaboration avec Jean-Marc Arduin.

Ma position géographique dans la région Rhône-Alpes, ainsi que les possibilités qu'offre cette région en matière de culture de l'air ont suggéré l'objectif suivant :

« Audit des acteurs d' «Educ en ciel» en Rhône-Alpes : Compréhension du réseau et les raisons de son non-fonctionnement. »

Après une réunion avec Jean-Marc Arduin , il a été convenu qu'en plus d'un état des lieux j'allais devoir établir dans un deuxième temps des propositions de développement.

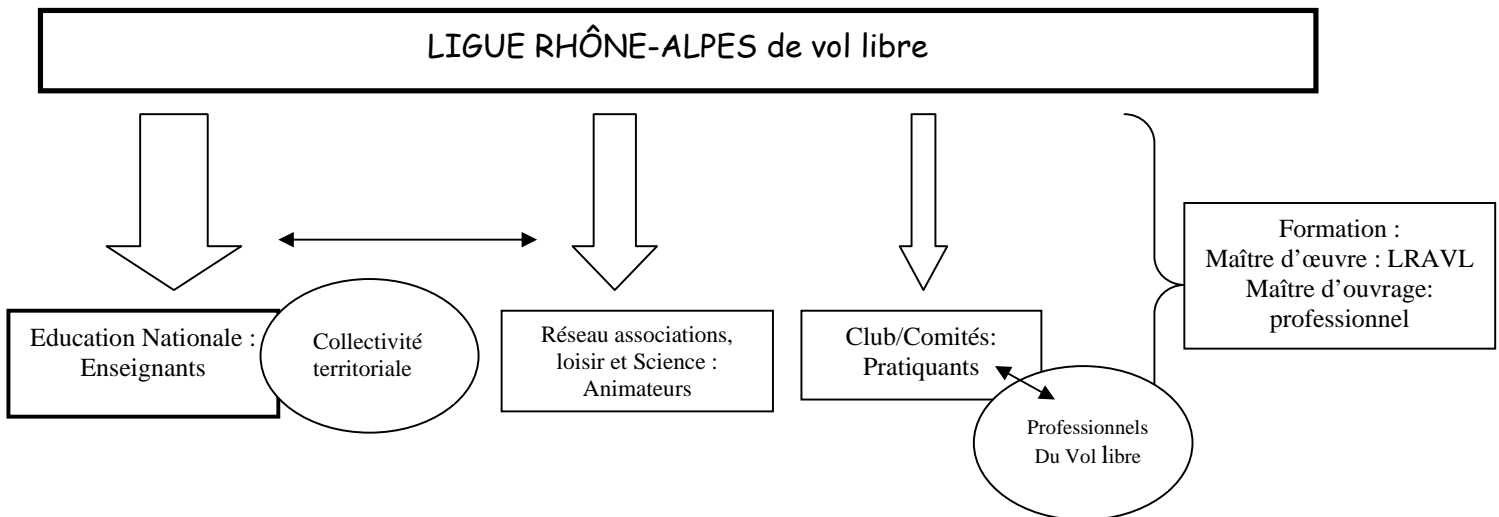
Voici donc les résultats de la mission.

## Introduction

### **Problématique : Comment intégrer le concept « Educ-en-ciel » dans les milieux scolaires et associatifs de Rhône-Alpes ?**

L'objectif final de cet audit est de définir un positionnement d'«Educ en ciel» en région Rhône-Alpes. Tout au long de ce travail, j'ai constaté qu'«Educ en ciel» n'avait que peu de signification pour les différentes institutions et structures n'ayant pas encore de lien avec le milieu du vol libre. Partant de là, nous avons décidé qu'il serait intéressant de montrer l'utilité de la connaissance de l'air.

Après ce constat général, il a fallu comprendre quels pourraient être les pouvoirs de la ligue Rhône-Alpes de vol libre et ses relations avec les différents milieux de la jeunesse. Voici un tableau explicatif des relations potentielles de la Ligue avec les institutions.



#### *Explication du schéma:*

La ligue Rhône-Alpes a pour mission de développer les activités du Vol Libre. Elle est un lien essentiel pour l'ensemble des acteurs : les comités départementaux, les clubs, les pratiquants, les institutions et les professionnels.

Dans un premier temps, on peut noter la possibilité d'établir un partenariat entre la ligue et l'Education Nationale. En tant que représentant du vol libre dans la région, la ligue détient un atout pour mettre en place le développement du cerf-volant au sein de l'Education Nationale. L'attente principale de celle-ci pour un programme comme «Educ en ciel» est de présenter l'importance du caractère éducatif. Le travail qui a été fourni lors de cette étude a permis une meilleure compréhension de l'organisation de la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, comme nous le verrons par la suite. De plus, on sait que l'Education Nationale montre des particularités en fonction du territoire et qu'elle est en relation avec les collectivités territoriales de manière

rapprochée. C'est pourquoi les spécificités locales sont à prendre en compte même au sein de la région.

Dans un deuxième temps, on peut voir que les réseaux associatifs d'éducation à la jeunesse (ex : Centres de loisirs, bibliothèques, éducation populaire) sont demandeurs d'animations en relation avec l'air et de jeux qui y sont associés. Ils font partie d'un axe de développement pour «Edu en ciel». Leurs attentes sont vraiment différentes de celles de l'Education Nationale, c'est pourquoi des entretiens spécifiques leur sont dédiés. La flèche qui les relie à l'Education Nationale indique les nombreux échanges qui existent sur le terrain entre les structures de jeunesse et l'Institution.

Enfin les clubs de « Vol libre » étant les premiers adhérents de la ligue Rhône-Alpes, ils sont à la base du développement des activités. Ils ont la possibilité d'être porteurs de projets subventionnés, avec l'aide technique des professionnels du vol libre, que ce soit en parapente, delta, kite ou cerf-volant.

Pour l'ensemble de ses actions, la ligue Rhône-Alpes est appelée « maîtres d'œuvre ». Elle met en place son cahier des charges et demande aux professionnels du vol libre d'en être les « maîtres d'ouvrage ». Pour prendre l'exemple de la formation, la ligue donne un cahier des charges de formation et les professionnels l'appliquent sur le terrain.

La problématique de la mission se définit comme tel :

### **Comment intégrer le concept « Educ-en-ciel » dans les milieux scolaires et associatifs de Rhône-Alpes ?**

La réponse à cette problématique se fera en trois temps. Tout d'abord nous verrons le cadre général : C'est-à-dire la présentation des concepts qui apparaissent dans la problématique avec un rappel sur l'objectif de l'audit.

Il sera ensuite présenté des fiches d'entretien pour chaque acteur.

Enfin en troisième partie, nous verrons les propositions de développement.

## **I. Cadre Général**

### **a. Approche sur la pratiquante du cerf-volant**

Une étude a été entreprise par la Fédération Française en 2006. Elle consiste à comprendre les raisons de la « non-adhésion » d'une partie des pratiquants. Les résultats de cette étude sont aujourd'hui à prendre en compte pour l'audit. Les cerf-volistes sont parfois sceptiques quand au programme fédéral. Bien qu'ils ne soient pas les seuls acteurs du programme «Educ en ciel», ils sont localement les premiers interlocuteurs de terrain. Ils font alors la promotion du cerf-volant. Pour comprendre les raisons de la non-adhésion des cerf-volistes à la Fédération il faudrait davantage de réflexion que celle qui va être dédiée. Cependant, il est intéressant de prendre en compte les pistes de travail qui ont été émises à cette date et ainsi les mettre en lien avec «Educ en ciel» en Rhône-Alpes. Les mesures qui sont sorties de l'étude sont les suivantes :

- *Fédérer les pratiquants hors FFVL :*

Créer des passerelles entre FFVL et cerf volant, donner des raisons d'adhérer, (reconnaissance dans la FFVL), investir dans toutes les pratiques et pour tous (modes) publics, rassembler les différentes sensibilités, créer une structure qui soit représentative de tous les cerf-volistes et toutes les pratiques et professionnelles. Renforcer les liens avec les professionnels.

- *Améliorer la communication et l'information :*

Informé sur les sites de pratique, informer sur les ressources (clubs, sites, web, personnes), informer le nouveau pratiquant du contexte FFVL, informer sur les techniques, Idées de mise en place : lettre courriel, sites web cerf-volant, journal papier, identification de l'encadrement (tenues), communiquer sur les actions fédérales, bannières, affiches multidisciplinaires, calendrier, attaché de Presse.

- *Formation et encadrement :*

Former les formateurs, mutualiser les expériences "hand'icare" - Développer "rééduc'enciel », accompagner les dirigeants.

- *Pratique des jeunes*

Garder les jeunes dans les clubs (les faire venir d'abord), attirer les jeunes par une image jeune.

- *Compétition*

Tenir compte des instances internationales, image sportive, comment améliorer le visuel, Cerf-volant acrobatique outdoor : sport de haut niveau.

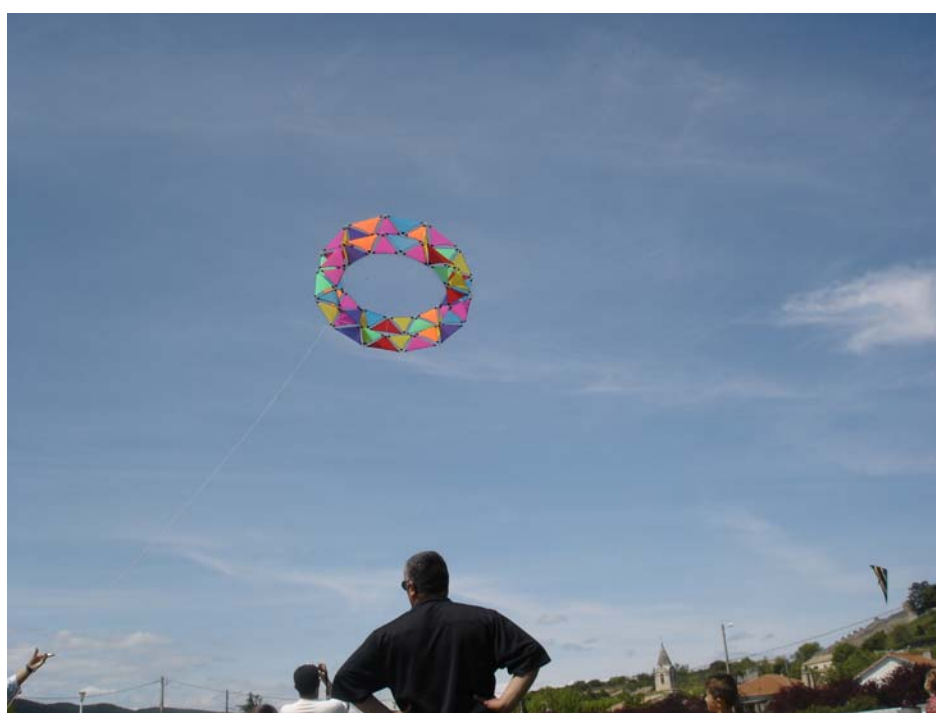
- *Art et loisir*

Accompagner les débutants pratiquants, documents qui aident le pratiquant techniquement, féminiser la pratique, charte qualité des clubs.

Comme on peut le constater, «Educ en ciel» rentre dans les axes de travail de la Fédération. Cependant, sur le terrain, la rencontre des pratiquants Rhône-Alpins a montré qu'il n'est pas toujours évident de « séduire » les cerf-volistes souvent fatigués de n'être pas considérés dans

leur pratique par la Fédération. Même si des efforts sont faits dans leur sens depuis quelques années, il faut continuer à les impliquer dans les actions fédérales.

C'est donc un des points que le programme «Educ en ciel» devra établir. Une relation de confiance entre les actions «Educ en ciel» et les pratiquants. Celle-ci se créera avec le temps et grâce à un sérieux de mise en place. Des bénévoles de clubs sont présents en Rhône-Alpes : les informer au fur et à mesure que les actions sont mises en place est important. Ils ne sont pas à écarter du projet mais bien à intégrer.



Festival du vent à Donzère le 1 Mai 2008 : échanges avec les pratiquants



## b. Les caractéristiques de la Région Rhône- Alpes : Sports de nature

Construite autour des vallées fluviales de la Saône et du Rhône, la région Rhône-Alpes s'étend sur un vaste territoire long de 200 km du nord au sud et de près de 180 km d'ouest en est. Très contrastée, elle rassemble à la fois des zones de plaine et des zones de moyenne et de haute montagne. Seconde région française par sa superficie (43 700 km<sup>2</sup>, soit 8 % du Territoire National) et sa population (5,65 millions d'habitants en 1999, soit près de 10 % de la population nationale), se place parmi les grandes régions de l'Europe.

La région Rhône-Alpes est le symbole des activités de plein air : « *Puissance Rhône-Alpes : ski et nouvelles glisses, canyoning, kitesurf, accrobranche, randonnées, sensations vivifiantes du sport toutes saisons. On se bouge et on s'oxygène ! Aventuriers, fous de sport, dilettantes ou spectateurs, chacun son rythme et son terrain pour de pures sensations.* »

Alain Girard ; chargé de développement cerf-volant dans la région de la basse Normandie, a montré qu'il fallait un point de vue transversal pour le développement de la culture de l'air. Dans un département pilote, il a établi un plan de développement du cerf-volant sur les bases nautiques et ainsi développé des emplois pour les moniteurs de voile qui peuvent aujourd'hui dispenser des séances d'initiation au vent.

Les caractéristiques du territoire sont riches. Bien que le vent ne soit pas une symbolique de notre lieu, il existe cependant une culture de l'air dans nos régions, plus proche des phénomènes de montagne et donc de brises de vallée. Loin des bords de mer et d'océan, la culture de l'air en région Rhône-Alpes n'est pas celle des plages, mais sans doute à relier à une pratique de la montagne. L'aérologie est changeante et son apprentissage est à faire en lien avec les pratiques telles que le parapente ou le deltaplane.

C'est bien une « **culture de l'air** » dans son ensemble qu'il faudra mettre en place en Rhône-Alpes et non pas des jeux dans le vent comme on peut l'imaginer sur les côtes française. La sécurité en montagne passe par une connaissance de l'aérologie. La diversité de la région Rhône-Alpes fait qu'il faut s'adapter aux différents lieux.

La région détient deux académies en ce qui concerne la hiérarchisation de l'Education Nationale : celle de Lyon et celle de Grenoble. Cette donnée a une répercution pour l'entrée d' « Educ en ciel » dans l'institution. Malgré qu'elles soient dans la même région les deux académies n'ont pas la même politique.

En 2008, l'académie de Grenoble regroupe 327 568 écoliers et 262 722 collégiens et lycéens.



### c. Une définition d' « Educ en ciel » et ses outils déjà mis en place

Cette partie présente des outils «Educ en ciel» établis durant ces trois années.

• **Définition actuelle du projet mené par Jacky Bouvard** : « *Le projet « Educ en Ciel » a été initié en 2003 par la Fédération Française de Vol Libre. Il décline les quatre disciplines déléguées en actions dédiées au développement d'une culture de l'air et vise les **publics mineurs au croisement des milieux éducatif, socio-culturel et sportif**. Tout ce qui touche à l'air, à sa connaissance et à son utilisation, dans une optique de développement durable intéresse le projet. Devenu un véritable programme de découverte théorique, technique et scientifique, axe prioritaire de la politique fédérale, **Educ'en Ciel est aujourd'hui porté par un réseau de plus de deux cent cinquante intervenants sur le territoire national.** »*

Trois volets principaux ont été redéfinis pour s'inscrire dans le projet fédéral 2008-2012 :

- Développement de l'option vol libre du Brevet d'Initiation Aéronautique (diplôme de l'Education Nationale).
- Actions dédiées au cerf-volant sous des formes diverses (volet éducatif, technique et sportif de la « culture de l'air »).
- Découverte des disciplines du vol libre

«Educ en ciel» en tant que tel, n'est pas clair pour les acteurs qui pourraient être associés à ce projet. Dans les structures de jeunesse, il n'évoque pas ou peu de choses en termes de contenu. Bien que le nom soit original, il devrait être couplé avec les termes suivant : « Apprendre l'air » ou encore « comprendre le vent ». La lisibilité du titre permet un intérêt plus immédiat pour les structures en demande sur des projets d'éducation à l'air.

## OUTILS

### • Outil 1 : Les fiches d'activités : développement du réseau

Pour développer le réseau «Educ en ciel», des fiches d'activité ont été établies pour que chaque personne qui touche une subvention «Educ en ciel» soit référencée. C'est par ces fiches que le réseau national s'est constitué. Lorsque l'étude a démarré, j'ai essayé de prendre contact par courriel avec toutes les personnes du réseau Rhône-Alpes. Même si ce moyen de communication n'est pas le plus efficace, on peut se demander pourquoi aucune personne de ce réseau n'a répondu à ce mail. Ce réseau étant peu sollicité, il n'est pas interactif.

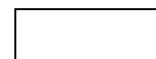
Voici un exemple de fiche d'activité qui a été faite pour l'évènement de Mouxy.



## FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE PARAPENTE DELTA CERF-VOLANT KITE

### EDUC'EN CIEL

#### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE L'AIR CHEZ LES JEUNES



#### FICHE DESCRIPTIVE D'ACTION

**Département :**

Savoie

**Intitulé de l'action :**

Exposition sur le thème du cerf-volant.

**Année(s) de fonctionnement :** 2008

**Période concernée :** 28 juillet 2008

**Activité(s) support(s) :** Cerf-volant

**Thème :** \*Découverte      \*Perfectionnement

\*Initiation

\*Autre

**Nom du (des) responsable(s) / statut :**

Mme.Hélène Mantel : responsable de la bibliothèque de Mouxy

Mlle Boulloud Clémence : stagiaire à la ligue

**Contact personnel et coordonnées :**

Mme Hélène Mantel : 04.79.88.42.02

[bibliotheque.mouxy@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.mouxy@wanadoo.fr)

**Structure ou établissement support :**

Bibliothèque Municipale du village,

Communication sur l'exposition de l'été.

**Milieu ou Contexte :**

- *Sport et loisir*
- *Education Nationale*

***Socio-éducatif :*** Structure de Mairie : Animation de village en collaboration avec des centres de loisirs. Communication sur ce qu'est le cerf-volant, par un professionnel.

- *Autre*

*Nombre de jeunes concernés : 55*

*Tranche d'âge : à partir de 6 ans*

**Besoins prioritaires :** (matériel, ressources humaines et financières, informations sur la réglementation, autres...)

Animation et présentation de ce qu'est le cerf-volant.

Demande de 200 euros pour la venue d'un professionnel.

### **Descriptif éventuel de l'action :**

**LIEU :** Bibliothèque Municipale de Mouxy

**ANIMATIONS :** Exposition « Couleur de vent »



Quinze panneaux sur les différents aspects des cerf-volant (histoire et symbolique, utilisation sportive ou militaire, cerfs-volants dans le monde, le vent, les matériaux traditionnels, les cerfs-volants d'art...) , plus une vingtaine de livres.

**PUBLIC :** individuel et centre de loisirs.

Dans le cadre d'une animation estivale à Mouxy, une exposition sur le thème du cerf-volant sera proposée au public du 15 juillet au 29 Août à la bibliothèque municipale.

Pour animer cette exposition, la responsable voulait faire venir des personnes pratiquantes de l'activité. Après discussion avec le président du comité de Savoie de vol libre, un arrangement a pu aboutir à la venue d'un professionnel. En effet, pour promouvoir cette action et faire découvrir le cerf-volant à un public jeune, il était intéressant de leur en faire construire.

Cette action aura une double portée :

-  faire la promotion de ce qu'est l'activité, puisque le centre de loisir le présentera comme tel dans son programme.
-  inciter les adultes à venir voir l'exposition et les livres sur le thème.

Pour promouvoir l'évènement, la bibliothèque de Mouxy en assurera la communication (articles de presse dans le Dauphiné Libéré, l'Essor Savoyard, l'Hebdo des Savoie, spots radio (France Bleue Pays de Savoie, Radio Alto en Bauges, Site internet de la bibliothèque, affiches, etc...).

C'est une opération promotionnelle qui profite à tous les acteurs de l'animation, la commune de Mouxy par le biais de sa bibliothèque, le professionnel et la Fédération de Vol Libre.

- **Outil 2 : Le Brevet d'Initiation Aéronautique : ou BIA**, est un diplôme délivré par l'Éducation Nationale sous l'autorité du recteur d'académie assisté du CIRAS (Comité d'initiation et de recherche aéronautique et spatiale).

La formation est dispensée dans les établissements scolaires (lycées, collèges...) et s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement. Les domaines abordés sont les suivants : aérodynamique et mécanique de vol, connaissance des aéronefs, météorologie, navigation, sécurité des vols, histoire de l'aéronautique et de l'espace.

Les activités aéronautiques scolaires constituent un excellent outil pédagogique mais également l'occasion d'établir un lien entre le milieu éducatif et le milieu aéronautique. La Fédération Française de vol libre - grâce au programme «Educ en ciel» - apporte sa pierre à l'édifice en informant les jeunes sur ses activités, et en mettant en place un programme de financement pour favoriser l'accès des jeunes lauréats du BIA au pilotage des aéronefs (parapente ou delta).

La formation est assurée sous la responsabilité d'un titulaire du C.A.E.A. (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique) qui peut faire intervenir toute personne ayant les compétences requises même non titulaire du C.A.E.A. (moniteur ou brevet d'Etat vol libre dans le cadre de l'option).

Elle comprend une **partie théorique** et une **partie pratique**.

#### **LA FORMATION THÉORIQUE:**

La formation théorique est généralement assurée au sein de l'établissement par l'équipe constituée autour du responsable pédagogique (enseignant détenteur du CAEA ou non). Sa durée est de l'ordre de 40 heures. Les cours peuvent s'appuyer sur divers supports pédagogiques, et en particulier :

- Le CDrom fédéral
- L'ouvrage paru aux Éditions Cépadues (Toulouse) : « INITIATION A L'AÉRONAUTIQUE ».

#### **LA FORMATION PRATIQUE:**

La formation pratique des élèves de l'option BIA est assurée par la structure de vol libre, dans le respect des règles fédérales en matière d'encadrement et d'assurances.

Elle peut prendre la forme de séances de pente école et de vols biplace pédagogiques.

Lors de l'étude, il a été question de s'aider du réseau BIA en Rhône-Alpes pour le développement «Educ en ciel» dans l'Education Nationale. Des entretiens ont été menés pour comprendre le fonctionnement et le développement du réseau.

- **Outil 3 : L'initiateur et le monitorat du Cerf-volant**

**L'initiateur** cerf-volant doit pouvoir conduire une séance de construction et de mise en vol de CERFS-VOLANTS simples, ou d'INITIATION AU PILOTAGE DE CERFS-VOLANTS acrobatiques. Le diplôme d'initiateur fédéral de cerf-volant permet d'exercer, bénévolement, les fonctions d'animation et d'initiation pour la construction et la mise en vol de cerfs-volants simples ainsi que l'initiation au pilotage de cerfs-volants acrobatiques, sous la responsabilité d'un moniteur ou d'un président de club affilié à la F.F.V.L. (volume : 7 jours de formation ou 60 heures, 300 €)

**Le moniteur fédéral** de cerf-volant réalise de manière autonome des prestations d'animation, d'initiation et de perfectionnement dans les activités cerf-volistes, dans le champ sportif ainsi que dans le champ éducatif et de loisir.

Il garantit à l'usager des conditions optimales de sécurité et de maîtrise de l'environnement.

Par sa vocation éducative, le support du cerf-volant permet d'aborder les domaines suivants :

- activités physiques et sportives,
- activités scientifiques et techniques,
- sensibilisation à l'environnement, notamment par la découverte du milieu aérien,
- activités culturelles et artistiques,
- activités d'expression.

Le diplôme de *moniteur fédéral de cerf-volant* permet d'exercer, bénévolement, les fonctions d'animation et d'enseignement pour la construction et le pilotage de cerfs-volants monofils et acrobatiques. (Voir en annexe les domaines d'intervention du monitorat de cerf-volant de Michel Trouillet)

La mise en place des diplômes dans l'Education à l'air par le cerf-volant à été faite par Jacky Bouvard et l'équipe de la FFVL. Ils montrent qu'une professionnalisation de moniteur Cerf-volant est possible. La formation des enseignants peut s'appuyer sur ces diplômes.

- **Domaine d'intervention du moniteur de cerf-volant**

Format paysage (2 pages)

Ce tableau de travail effectué par Michel Trouillet décrit en détails les compétences et les publics auxquels le moniteur de cerf-volant peut être confronté.







- **Outil 4 : Projet test dans les Vosges : « Educ'en ciel »**

Par cet exemple de projet des Vosges, on peut voir un développement d' «Educ en ciel» dans des départements pilotes.

Ce projet national (cf. en annexe Fédération Française de Vol Libre) visant à développer et promouvoir une véritable culture de l'air, dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée et dans les structures éducatives et de loisirs.

Les enseignants sont volontaires et sont accompagnés dans leur démarche d'organisation de projets par une personne ressource «Educ en ciel» (Mikaël Azé). L'objet de cette démarche est aussi de faire en sorte que les enseignants puisse rechercher des outils, des supports ou des informations par les moyens qu'ils auront choisi, en recueillant, en construisant ou en créant, afin que la mutualisation finale soit variée, adaptée et abordée selon différentes approches.

Chaque enseignant s'engage à mettre en place des activités d'apprentissage dans le(s) domaine(s) de son choix, sur le thème de l'air, du vent etc...et de retranscrire par écrit un descriptif de ces activités, progressions, exercices et documents pour les élèves, réalisations, témoignages, images, textes. (Voir annexe pour explication du projet approfondie).

- **Outil 5 : Projet pédagogique : l'air et le vent**

La mise en place d'un atelier de fabrication de cerfs-volants constitue le point de départ de ce projet. Au delà de l'activité purement technologique, cet atelier permet en effet une ouverture sur l'ensemble des domaines abordés en dernière année de cycle II. (En annexe, le projet pédagogique). Ce document peut être un appui pour la didactique cerf-volant aux enseignants du 1er degré en Rhône-Alpes.

- **Outil 6 : L'accro kite de la Fédération Française de vol libre :**



Cerf-volant delta de la Fédération Française de Vol Libre.

## **Rencontre avec Jacky Bouvard :**

Jacky Bouvard cadre technique de la Fédération Française de vol libre,  
Porteur de projet « Educ en ciel » au niveau National.

**Comment intégrer le concept « Educ en ciel » dans les milieux scolaires et associatifs de Rhône-Alpes ?**

**Faut-il choisir entre la pratique sportive ou la pratique éducative dans la problématique ?**

**Jacky :** *« Je pense qu'il faut faire les deux. La pratique sportive a pour finalité la compétition, et la pratique éducative est plus large. »*

**« Educ en ciel » : ce sont des actions pour jeunes en parapente et/ou cerf-volant ?**  
*« Il y a eu un glissement entre ce qu'était « Educ en ciel » dans la théorie, et ce que c'est devenu sur le terrain. Au départ, c'était quelque chose de transversal qui concernait les jeunes et qui touchait les quatre disciplines. C'était le point de départ, et on s'est bien rendu compte tout doucement que les actions étaient dédiées à la jeunesse, c'est-à-dire avant 12 ans, donc à l'âge des primaires et donc uniquement le cerf-volant. »*

**Donc pour toi « Educ en ciel », ce n'est que du cerf-volant ?**

*« C'est principalement du cerf-volant, le lien entre le parapente, le delta, le kite et « Educ en ciel » est très ténu, parce qu'en fait, il se passe très peu de choses qu'on puisse identifier comme étant spécifiques à « Educ en ciel » ou à la culture de l'air pour ces trois disciplines. »*

**Mais comment attirer les jeunes aujourd'hui, avec le cerf-volant, s'il n'a pas une image de « fun » ?**

*« Les publics qu'on touche avec « Educ en ciel » en matière de cerf-volant s'inscrivent principalement dans la pratique éducative et non pas dans une pratique sportive. Et on en revient au cœur de cible de « Educ en ciel » c'est-à-dire : la pratique éducative. Celle-ci n'est pas la pratique fun d'un sport, mais bien la découverte de l'air, via le support le plus simple, le cerf-volant. » [...] « C'est-à-dire principalement le cerf-volant mono-fil et un petit peu le cerf-volant acrobatique. Quand je monte un projet « Educ en ciel » je le monte uniquement pour ce qui est éducatif. » [...] « ce qui assure le plus la culture de l'air et la découverte d'une des disciplines aériennes avant 12 ans, c'est le cerf-volant. »*

**Pourrait-on imaginer s'appuyer sur le réseau d'établissement du BIA en Rhône-Alpes ?**

*« S'il y a un pôle de développement des activités de vol libre dans Rhône-Alpes qui peut être vraiment intéressant et avoir du potentiel, c'est bien le BIA. Il y a déjà une culture du BIA en Rhône-Alpes. »*

**Pour parler de budget, « Educ en ciel » aujourd'hui, c'est 15 000 Euros ?**

*« Aujourd'hui c'est 13 000 Euros, car cette action de développement présentée au niveau de jeunesse et sports entre parfaitement dans les priorités du gouvernement actuel. Les fédérations ont reçu une hausse de budget pour tout ce qui relève des conventions d'objectifs de développement et une baisse pour le sport de haut niveau. »*

### **Quelle est la place de la FFVL dans l'organigramme?**

*« La FFVL a trois missions : celle d'organiser ses compétitions et de donner ses titres, celle de former ses cadres, et celle de se développer. Pour aider les jeunes à accéder à nos disciplines, tous les moyens sont bons : « Educ en ciel » n'en n'est qu'un. C'est un programme de la fédération. »*

*« La fédération n'a pas d'argent à gagner sur « Educ en ciel », elle a juste des budgets à dépenser pour faire des documents pédagogiques, développer les relations entre les gens. Communiquer sur ce qui se passe dans un endroit et le faire évoluer dans un autre lieu. »*

### **Comment vois-tu « Educ-en-ciel » dans 5 ans ?**

*« Je vois des régions qui auront embrayé derrière la région Rhône-Alpes. Maintenant imaginer une association nationale qui s'appellerait : « Educ en ciel » et qui proposerait ses services, ça pourrait exister, mais, bon, pas pour le moment. »*

*« La complexité géographique des milieux ne peut pas permettre des « copier / coller » entre les régions. »*

**d. Objectif de l'audit : définir un positionnement pour le projet « Educ en ciel »**

A la suite de cette étude, nous pourrons donc présenter sous la forme d'axe temporel les actions possibles à mettre en place.

A l'heure actuelle, « Educ en ciel » est un concept encore flou dans notre région. La priorité sera de définir une politique fédérale et de positionner le programme en ligue Rhône-Alpes de vol libre.

## II. Rencontre des différents acteurs Rhône-Alpins: Une fiche par acteurs

### a. Entretien

#### Les professionnels

#### Entretien avec Christophe Martine ( 2 Avril 2008 )

#### Qui ?

**Christophe Martine** : Moniteur de parapente et professionnel du Cerf-volant, créateur de l'entreprise « Porté par le vent ».  
A obtenu le niveau BTS en action commerciale en plus de son B.E.E.S, option : parapente.

#### Quoi ?

« Porté par le vent » est une entreprise qui propose des animations sur **le thème de l'air**. Atelier de fabrication, démonstration, exposition, jardins des vents, projection vidéo, découverte du pilotage pour tout public. Elle s'adresse à tous les publics, écoliers ou adultes dans un cadre scolaire mais aussi touristique, comme en station, par exemple.

#### Comment ?

L'entreprise a été créée en 2004. C'est une entreprise individuelle.  
Actuellement, deux salariées sont employées ponctuellement dans la société comme adjointes du créateur de la structure. Elles jouent le rôle d'animatrices, le directeur organisant le contact avec la clientèle, ou créant de nouveaux contrats.  
Sa communication se base sur les nouvelles technologies : site internet pour l'essentiel. La fabrication de plaquettes de présentation complète son activité.

#### Où ?

« Porté par le vent » détient une adresse centrale sur le bassin chambérien. Cependant, ses actions s'étendent au moins à la région Rhône-Alpes, voire nationale pour des événements particuliers.

#### Point de vue sur « Educ en ciel » :

« Educ en ciel » pourrait être un fournisseur de prestations. Mais, la mise en réseau des acteurs du cerf-volant peut être une limite à la concurrence.

Problématique apparue lors de l'entretien :

**Quel est le but de la fédération si ce n'est d'avoir des nouveaux licenciés ? Comment organiser « la découverte de l'air » sans casser l'initiative des entreprises ?**

Enfin, lors de l'entretien, s'est posée la problématique de diffuser gratuitement à tout public et à la concurrence le savoir-faire d'une entreprise, avec le risque de perte d'un salaire.

De plus, il est important de maintenir la concurrence des activités professionnelles pour permettre la créativité et l'évolution de l'activité.

## **Fiche d'entretien professionnel**

### **Entretien avec François Dubanchet (Vendredi 4 Avril 2008)**

#### **Qui ?**

François Dubanchet est moniteur de cerf-volant. Il est à l'initiative de l'association : « Imagin'air » (Créée en 2001.) et de l'entreprise individuelle : « Fil bleu ».

#### **Quoi ?**

« Imagin'air » propose des activités, sur le thème de l'air, essentiellement à des écoles, des classes de découverte, ou encore sur des stands lors de manifestations. Elle détient une collection de cerf-volants proposée comme décoration aux centres commerciaux.

#### **Comment ?**

C'est aujourd'hui grâce à l'expérience qu'il se fait connaître. Un site internet le représente. Mais c'est la qualité de son intervention qui fait sa notoriété.

#### **Où ?**

Essentiellement sur la région Rhône-Alpes, mais il se déplace aussi pour des événements nationaux.

#### **Rapport de la journée du 4 avril :**

Suivi de l'atelier de création de cerf-volant : le « EDDY » le matin avec des enfants de la classe de la cascade. (Bourget du Lac)

1 : Décoration du cerf- volant /

Installation des Manettes/ Installation des lignes d'incidence.

2 : Dans un second temps, assemblage, puis, essai d'envol des cerfs-volants dans le cour.

François adapte son vocabulaire en fonction des âges des enfants.

L'après midi, ce sont des enfants d'âge plus petit qui seront présents.

3 : Les enfants qui créent un cerf-volant le feront voler par la suite le samedi matin, lors de l'évènement « Acro lac » qui aura lieu au mois de Juin.

#### **Point de vue de François Dubanchet sur « Educ en ciel »**

*« Le point commun des professionnels comme moi et de « Educ en Ciel », c'est la découverte du milieu de l'air. Le problème c'est que le cerf-volant, ce n'est pas que de la compétition, c'est aussi de la création. »*

Problématique apparue lors de l'entretien : *« Qu'est- ce qui unit le travail d'animateur de cerf-volant et la fédération française de vol libre ? »*

*« Le point commun est l'éducation à l'air, mais la fédération française y voit du sport alors que François Dubanchet travaille, avant tout, en temps qu'animateur d'atelier manuel. Il faudrait repenser l'approche de la fédération pour améliorer son intégration dans les écoles. »*

Aujourd'hui c'est grâce à un agrément avec le rectorat de Grenoble que François peut intervenir dans le cadre scolaire.

### **Quelle pourrait être l'organisation future d' « Educ en Ciel » ?**

*« C'est avant tout se retrouver sur le point commun de la fédération et des professionnels. En partant des associations des cerfs-volantistes, pour peut-être imaginer un développement vers un objectif commun.*

*Il faut continuer la formation au cerf-volant et la communication dans ce domaine pour permettre un possible avenir. »*



François lors d'une animation cerf-volant



## **Fiche entretien professionnel**

### **Entretien Jean Marie LESTRAIT le Mardi 22 AVRIL 2008**

#### **Qui ?**

Jean Marie a créé en 1998 un magasin : L'AIRE DU VENT où il vend des cerfs volants, du matériel de jonglerie, des jouets de l'air. Il est aussi à l'initiative d'une association de cerf volistes adhérente à la Fédération Française de Vol Libre.

*« Je suis un passionné et mon implication dans la fédération est allée en augmentation. J'ai créé le club il y a 10 ans et j'ai toujours voulu qu'il adhère à la fédération. Ce n'est pas toujours facile à faire accepter, les gens dans le cerf volant ne savent pas toujours ce qu'apporte la fédération. »*

*« J'ai passé le premier monitorat fédéral (VAE) en 2003 et c'était une étape de reconnaissance importante pour moi. La mise en place de celui-ci les années auparavant était une vraie reconnaissance pour le cerf-volant et ses acteurs. »*

#### **Quoi s'occupe-il ?**

Il se situe dans le département de la Loire : St Etienne plus exactement.

#### **Les différentes entités et points de vue de Jean Marie Lestrait :**

##### **Le magasin l'aire du vent:**

C'est une Entreprise Individuelle en nom propre qui aujourd'hui paye Jean Marie. A l'avenir Jean Marie espère pouvoir employer une personne à mi-temps sur le magasin et ainsi se laisser plus de temps et pouvoir travailler sur l'école de l'aire de vent. *« J'ai décidé d'avoir un point central : commercial. C'était le magasin et c'est encore le cas aujourd'hui de regrouper les demandes en cours au niveau du pilotage par exemple. »*

##### **L'école de l'aire du vent :**

La partie école, elle est encore sous le titre du magasin. J'espère pouvoir développer ce secteur à l'avenir maintenant que j'ai fait un peu le tour avec le magasin, je manque encore d'un peu de temps.

##### **Le club :**

Dans notre club il y a cette année 30 licenciés, il n'y en a jamais eu autant, mais ce que je remarque c'est qu'il y a aujourd'hui 2 adhérents pour le cerf volant et tout le reste pour le Kite.

*« Ce qui pourrait être intéressant c'est de pouvoir labelliser un terrain. J'aimerais beaucoup pouvoir asseoir le cerf volant au niveau local avec la reconnaissance d'un terrain. »*

##### **Le festival :**

Le festival que nous avons organisé en 1999, 2000, 2001, 2004 a regroupé quand même 30 000 personnes sur les 4 années au total. D'après moi ce qui fonctionne, **c'est l'aspect familiale**, le choix des lieux (météorologie), l'interactivité : cerf-volant, boomerang, jonglerie, frisbee, la thématique choisie (ex : la découverte de la nature) ; et surtout la gratuité.

*« Notre cible étant essentiellement des familles. L'idée ici était de pouvoir faire un festival centré en Rhône alpes sur le Cerf volant comme la coupe ICARE l'est pour le parapente et le delta. »*

*« Mais pour pouvoir mieux développer l'évènementiel, il faut aussi se donner les moyens d'y consacrer un temps plein, similaire à une entreprise. Mon manque de temps par rapport au magasin à changer la donne. Il est complexe de pérenniser un évènement. »*

### **Point de vue Educ en ciel :**

Qu'est ce que Educ en ciel ? Sur le fond le projet est très bon, mais sûrement mal exploité. Des tas de projets sont réalisés en France autour du cerf-volant mais très peu sous l'égide d'educ en ciel. Pourquoi ? *« Je pense que l'idée d'un sponsor n'est pas négative, surtout si elle compense le manque de moyen financier, mais la réalisation d'un dossier reste un obstacle. »*

### **Un mot sur le monitorat de cerf volant.**

*« Le monitorat devrait prendre de l'essor, avec son réseau d'écoles. Pourquoi ne pas créer un logo pour ses dernières. De plus, il me semble aussi que la Fédération a cet avantage de pouvoir discuter avec les autres institutions. (Education nationale).*

*J'ai pu constater qu'il existe aujourd'hui très peu de projets sur la pratique du cerf-volant au sein de l'éducation nationale ; c'est pourquoi il faudrait créer une envie avant de former les enseignants. Comme il a été fait avec le cirque à force d'intervention et de différents travaux, celui-ci a trouvé sa place au sein des collèges.*

*Il faut soutenir les actions locales. Je crois aussi beaucoup au fonctionnement par région. Je pense que le soutien de la ligue est un plus pour notre évènement par exemple. Cela serait intéressant de pouvoir détenir une organisation interne en accords avec les acteurs du cerf volant en Ligue Rhône-Alpes. »*

### **Educ en ciel :**

*« Si demain le cerf-volant pilotable rentre dans l'éducation nationale (collèges) on pérennisera la pratique de celui-ci en favorisant un plus grand nombre d'enfants à l'éducation à l'air. De ce fait, le rôle des écoles labellisées ainsi que des moniteurs deviendra plus défini.*

*Pourquoi ne pas créer un label école de la FFVL pour le cerf volant qui donne une reconnaissance autant pour les moniteurs que pour les personnes qui cherchent des animateurs compétents dans le domaine de l'aire. »*

**« C'est par l'éducation à l'aire que le cerf volant trouvera sa place. »**

*« Les sports fun de type kite sont dans un autre style, le cerf volant détient une autre image qui est celle de l'éducation à l'aire. Je pense que le réseau d'acteur est existant, il y a pas mal de choses qui se font plus officiellement entre des passionnées pratiquantes et des écoles primaires par exemple. De leur côté les écoles de cerf volants restent toujours un plus pour l'apprentissage des pilotables.*

*Le réseau de professionnels en cerf volant pourrait être plus unifié à l'aide d'un syndicat. Je pense qu'il est important d'unifier le réseau et de veiller à la bonne entente des personnes de*

*ce réseau. C'est là, la base de la problématique : comment unifier ce réseau ? Peut être par la hiérarchisation...*

*Enfinement Educ en ciel est un projet à long terme pour moi qui devrait pouvoir rentrer dans la durée avec les enseignants. Ce n'est pas des interventions à la journée. C'est un programme qui éduque les jeunes à l'air et au pilotable. Je pense que pour que les gens ainsi que les enseignants aient envie d'y participer il faut que les actions locales se développent. »*

Piste de travail après cet entretien : Les clubs cerf volistes non associés à la FFVL : Diois : l'œil Eole.



Photo dans le magasin Air du vent à St Etienne

## Fiche d'entretien professionnel

### Entretien avec Frank Monmagnon ( 21 mai 2008 )

#### Qui ?

Frank possède le Brevet d'Etat Parapente depuis 1989. Anciennement DTE de l'école de parapente « Jeux d'ailes », il était membre du conseil d'administration du club local : « Les Tichodromes », et siégeait au comité départemental de Drôme-Ardèche pour le vol libre. Il est aussi formateur dans le cadre de la ligue, pour les brevets d'Etat de parapente à Digne-les-bains, et, artisan. Il a mis en place des actions-jeunes durant sa carrière. Ses actions sont poursuivies par les successeurs de l'école dont il se retire petit à petit.

#### Où ?

Basée sur Bourg-les-Valence, l'école travaille essentiellement dans le Diois. Les établissements des jeunes touchés sont situés dans la Drôme.

#### Quoi ?

L'école : « **Jeux d'ailes** » est la structure qui accueille les différentes actions-jeunes. Elle emploie quatre moniteurs qui travaillent toute l'année. L'école locale a toujours eu une bonne entente avec le club des « Tichodrôme ». C'est la base d'un fonctionnement sain. « *C'est pour l'école qu'on a pu ouvrir les sites de vol libre sur le village d'Aurel dans la Drôme en y impliquant le club, il y a 12 ans.* » Cette double entente permet un bon fonctionnement, et pour les nouveaux pilotes, et pour dynamiser le lieu dans la pratique de vol libre. Les sites ont évidemment pour but d'être utilisés par l'ensemble des pratiquants. Le fonctionnement de l'école, sur toute l'année, permet d'obtenir une réelle autonomie, en fin de programme de formation.

#### Comment ?

*« Les actions jeunes se sont développées directement en partenariat avec le club local. Le club aide financièrement les jeunes, et l'école fait un tarif dans le même sens. Ce sont des actions dites « personnalisées », par les connaissances des pilotes locaux. Tous les jeunes qui souhaitent entrer dans un cursus de formation peuvent être aidés par ce double système. De plus, on a des actions-jeunes avec les scolaires pour les collèges, les lycées et les universités. Certaine hors cadre fédéral d'autre en partenariat avec le club.*

*Des actions sont menées également avec des « centre de vacances avec ou sans hébergement » (centre sociaux, colonies de vacances...)*

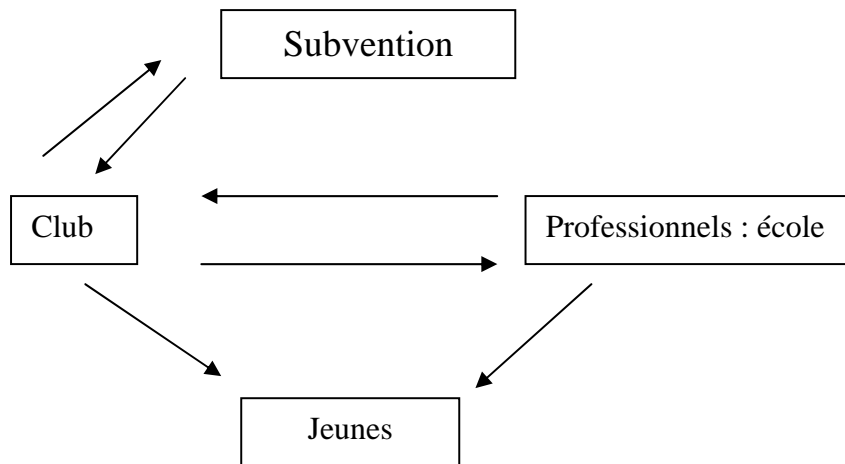
*Grâce à l'initiative de certains enseignants, on a pu monter des projets, pour faire du gonflage ou un biplace découverte. C'est comme ça qu'on est intervenu depuis trois années dans le lycée de Romans. Avec eux, on fait en première séance une présentation en salle sur : Qu'est-ce que l'air ? Comment fonctionne le matériel ? Le rôle du club « les tichodromes » et de l'école « jeux d'ailes »*

*C'est à la fois une approche éducative et sportive. »*

**D'après ton expérience, quels sont les points sensibles importants pour réussir les actions-jeunes ?**

**1 : Les problèmes matériels,** l'équipement pour les jeunes ! « *Avoir du matériel pour les poids légers est un coût qu'il faut prévoir. Difficilement rentable par une structure professionnelle* »

**2 : Bonne entente entre le club et l'école.** « Pour monter un projet, les subventions des collectivités doivent passer par les associations. C'est une donnée à prendre en compte et qui est la base des projets-jeunes. »



Avec le public scolaire il faut rajouter (ci-dessus) l'Association Sportive sur le même modèle que le Club. La sensibilisation à l'activité des profs EPS est capitale.

Idem pour les organismes à caractère social ou centre de vacances.

« C'est important de faire prendre conscience de ce système à ceux qui veulent faire des actions jeunes (présidents de club, école de parapente, prof EPS). »

« La fédération est constituée, avant tout, de bénévoles, ont ils les infos et les clefs pour mettre en place des actions jeunes? »

« . Lors des interventions de mise en place d'un cycle auprès des jeunes, on a un représentant du club et un professionnel. Par ces intermédiaires, on fait passer une initiation au milieu fédéral et une culture de l'air aux jeunes. Il faut pouvoir donner les outils aux clubs que les professionnels ont mis en place en amont. »

**3 : Le problème du transport :** « La mise en place d'une action-jeunes implique forcément une organisation préétablie de leur transport. Cela augmentera le coût de l'action mais elle est à prévoir dans le budget. Dans nos expériences passées, nous avons imaginé des fonctionnements pour éviter ces déplacements au maximum. Il est possible de sensibiliser les jeunes avec diverses activités sur place :

- Séance de découverte et gonflage en gymnase et sur stade.
- -Treuil humain avec des élèves qui vont tirer, ensemble, l'élève qui se trouve sous la voile (avec mouflage).
- On peut aussi faire du gonflage ou d'autres activités liées à l'air.  
Si on se trouve dans ce cadre, il n'y aura pas de déplacement. »

## Fiche d'entretien professionnel

### Entretien avec Delphine Pille

#### Qui ?

BEES parapente 1<sup>er</sup> degré depuis 2002, enseigne depuis 1999, qualifiée speed riding depuis 2006. DTE école esprit parapente en drôme provençale d'avril à Décembre et Biplace pro station de Puy Saint Vincent (Hautes alpes) durant la saison hivernale.

#### Comment ?

1<sup>ère</sup> approche du monde de l'air ce printemps avec la demande d'une instit de mon village de mettre en place un projet de fin d'année pour les enfants de l'école.

#### Où ?

Ecole maternelle et primaire de Séderon (Drôme)

#### Point de vue sur « Educ en ciel » :

*« Pour moi, c'est un programme d'éducation et de sensibilisation à l'air à destination des scolaires. Par contre, le fait de m'y intéresser ce printemps, je me rends compte qu'il est très difficile de collecter des informations, des aides techniques, ... même s'il existe des documents, ils sont incomplets et ils ne remplacent pas le savoir faire. Du coup pour apprendre ce savoir faire, c'est un peu la débrouille. »*

Du coup, laisses un peu tomber la recherche d'info coté fédé mais je regarde plutôt du côté des pros.

#### Future :

*« Je vais certainement m'intéresser au vent et la notion d'énergie. »*

*« Pour ce qui s'agit des actions jeune parapente : pas spécialement. Déjà spécialisée dans la connotation rando, je n'ai pas envie de multiplier les casquettes côté parapente »*

## Les représentant des Institutions :

### Synthèse de la rencontre avec Pascal Maire

#### Qui ?

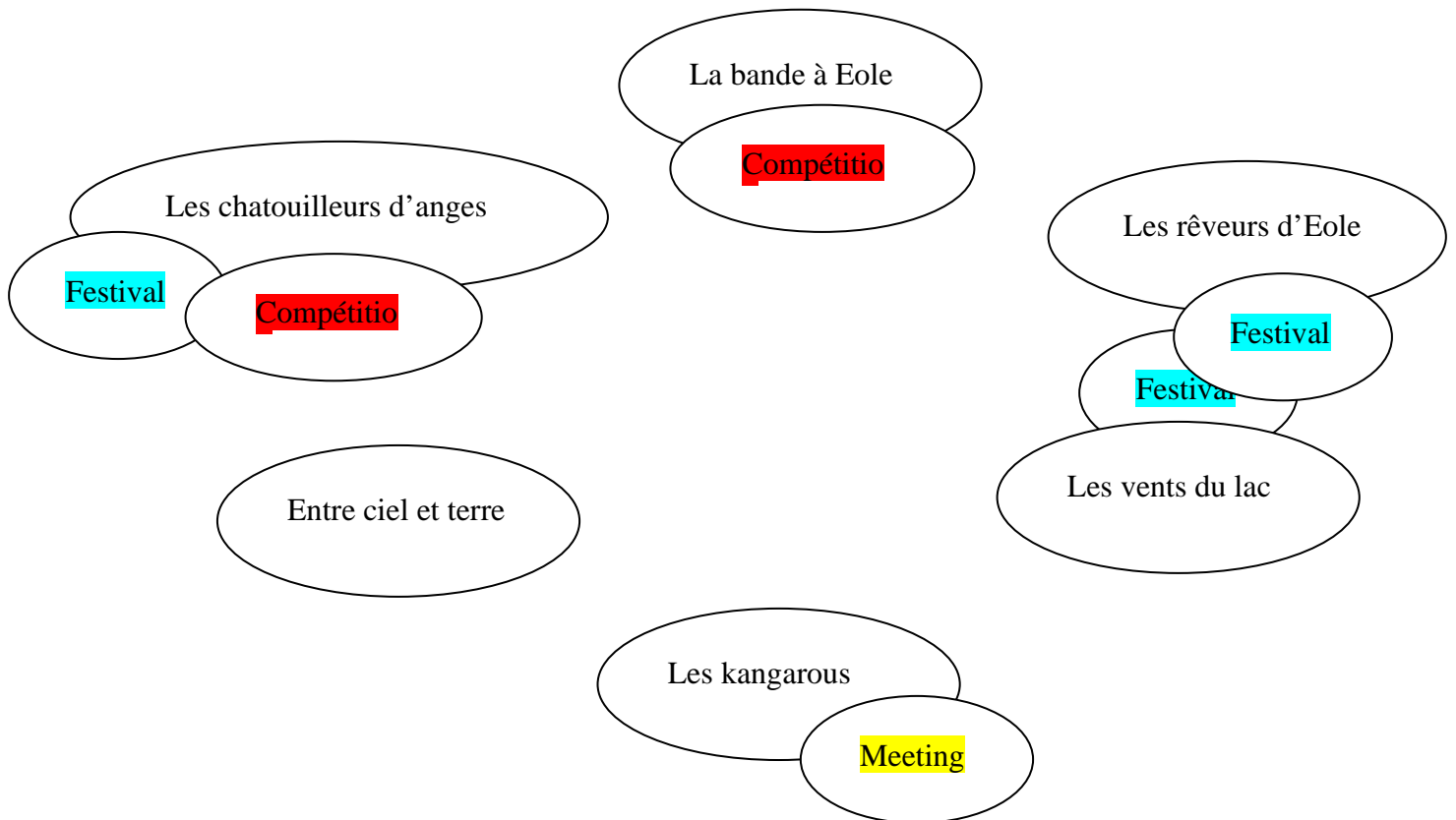
Pascal maire : Président de la commission cerf volant à la ligue Rhône-Alpes.

#### Quoi ?

L'organisation du cerf-volant en Rhône alpe d'un point de vue associatif.

#### Comment ?

#### Présentation des associations avec leur particularité



*Pascal Maire : « Bien sûr qu'au niveau de Rhône-Alpes, on est un certain nombre, mais on est chacun dans notre domaine. Je pense que les gens ne sortent pas beaucoup de ce qu'ils ont envie de faire. Les plus ouverts sont peut être « Les chatouilleurs d'anges, Vent du lac et Les rêveurs d'Eole ». Les associations ne sont pas disponibles. Les gens sont indépendants dans leur système. Mais par contre, je pense et je réagis vraiment par rapport à ce que vous venez de dire, je suis peut-être trop vieux jeu. Je pense que l'époque n'est plus à « Educ-en-ciel », dans son principe. »*

*« Quand on veut faire du cerf-volant, il faut vraiment de la place. Deuxième facteur important, si vous voulez faire les choses sérieusement, il faut de l'argent. Il faut de l'argent*

*pour le matériel, pour le déplacement. Ensuite, les gens n'ont peut être plus envie de s'investir autant, ni de la même façon. »*

### **Développement d'Educ en ciel :**

**Pascale Maire :**

*« Je pense que les jeunes (8, 15 ans) sont plus partants pour faire un produit dérivé que le vrai produit en lui-même[...]. On est bien d'accord que quand vous faites faire des cerfs-volants Hedy, c'est une activité d'encadrement ça va durer sur un après midi, un trimestre d'activité pédagogique et ça s'arrête là. Mais peut-être que « Educ-en-ciel » va déboucher, au travers du cerf-volant sur une culture de l'air, qui se prolongera plus tard par le BIA, et faire que les gens à l'intérieur de la fédé vont basculer sur le delta ou le parapente. »*

*« Si tous les clubs de la région Rhône-Alpes sont en cheville avec des enseignants professionnels, ils peuvent effectivement aider, apporter des trucs, mais ce n'est pas eux qui feront les enseignants, qui seront moniteurs etc...Malgré ça, je pense qu'on peut probablement monter des choses. »*

**Tout ceci mis sur la table, on en revient à la question de Jean-Marc : « Pourquoi Educ en-ciel ne marche-t-il pas ? »**

*« C'est quasiment d'enseignants professionnels dont on a besoin, c'est-à-dire qu'il faut que ce soient des enseignants professionnels de collège, d'école primaire qui prennent en charge et développent l'activité par rapport à leur intérêt pédagogique. Si on va plus loin dans votre idée, c'est-à-dire l'éducation à l'air, il ne faut plus que ça s'appelle « Educ-en-ciel ». Au travers du cerf-volant, faut faire rêver plus les gamins. Et vous faites vraiment un truc qui est une éducation à l'air comme un pré- BIA. Alors que si vous construisez « Educ-en-ciel » avec une culture de l'air très ouverte vers le parapente, le kite-surf, une culture de l'air étendue, finalement le produit dérivé, ça finira par être le cerf-volant. C'est-à-dire que maintenant, faut plus vendre le cerf-volant en premier.*

**Où ?**

*« Ici vous êtes dans une des régions les moins riches en vent régulier de France. On n'est pas bien placé dans les deux types de vents, locaux et météo. Vous verrez, au parc Gerlan, ce n'est pas le mieux.*

*Mais vraiment le problème en Rhône-Alpes, c'est vraiment le vent.*

*Du côté d' « Educ-en-ciel », c'est un sacrée limite parce si vous avez une bande de gamins, vous les menez en régional pour les championnats, ils font des trucs tous les dimanches.*

*Quand vous êtes avec des cerfs-volants, faut tenir les gamins à faire autre chose. Donc ça, c'est un gros problème, ce « Où ». »*

*(Voir l'entretien en entier en annexe)*



## Fiche d'entretien institution

### Entretien avec Luc Polato (16 Mai 2008)

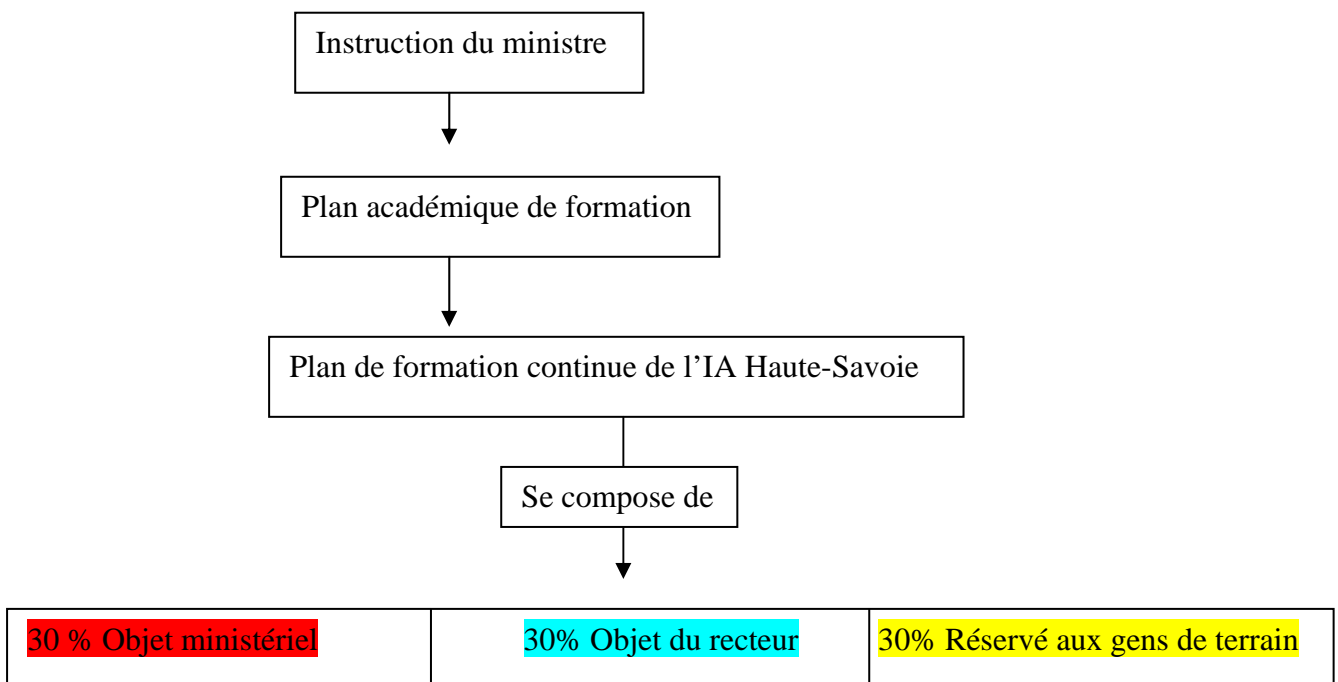
#### Qui ? et Où ?

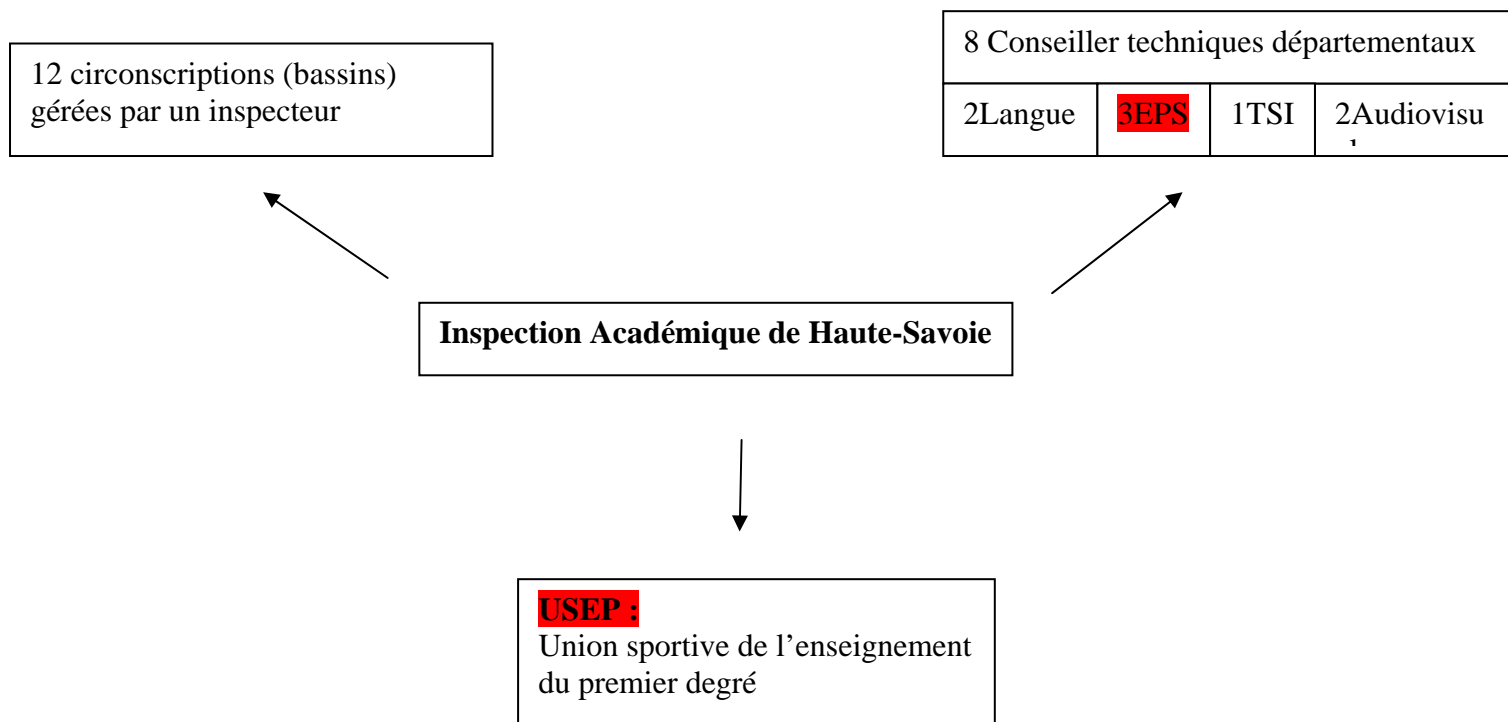
Luc Polato est conseiller technique du 1 degré : FORMATION ET ANIMATION de l'inspection académique de Haut Savoie.

#### Quoi ? et Comment ?

M. Polato nous explique l'organisation de la formation continue pour les enseignants du 1 degré et l'organigramme des personnes à même de pouvoir recevoir le projet éducatif : Educ'en ciel.

#### L'organisation du plan de formation continue départemental :





Les portes d'entrée des personnes ressources sont soulignées en rouge.

Les conseillés techniques départementaux EPS peuvent piloter un projet dans les bassins avec les inspecteurs et mettre en place un projet pédagogique. (Personne ressource : Valérie Giraldet )

L'USEP dirigé par Eric Lelong, propose des activités aux écoles adhérentes à l'union des activités sportives toujours une dominante éducative.

*(Voir l'entretien en entier en annexe)*

## Fiche d'entretien institution

### Entretien avec Dominique Neumayer

#### Qui ?

M. Neumayer est chef d'établissement. Il fait partie du réseau **BIA** (Brevet d'Initiation Aéronautique) de l'académie de Grenoble. Il est coordonnateur du CIRAS (Comité d'initiative et de recherche aéronautique et spatiale) pour l'académie de Grenoble.

#### Quoi ?

Aujourd'hui le **BIA** s'adresse à 250 candidats (élèves) de collèges ou lycées qui sortent chaque année de ce cursus. Il apporte un contenu théorique en aviation. Le pourcentage de reçus est de 70 à 80 % environ, constant depuis 7, 8 ans. Sauf pour l'année 2006 où le nombre de reçus fut de 50%. Le réseau **BIA** regroupe 12 à 15 établissements dans l'académie de Grenoble, en pourcentage égal entre établissements privés et publics. Ce sont aussi 15 formateurs au sein de l'Education Nationale et 10 formateurs hors Education Nationale.

#### Comment ?

Le **BIA** se fait en partenariat avec le ministère des Transports. La communication auprès des professeurs sur le cursus est prise en charge par l'Education Nationale. Des circulaires ou rappels de circulaire passent chaque année auprès des professeurs. Le plus souvent ce sont des professeurs de mathématiques ou de sciences qui lancent le programme au sein de leurs établissements. Les élèves choisissent de participer au cursus de formation.

Parmi les expériences créées dans l'Académie de Grenoble, une option **BIA** a été ouverte à Thonon-les-Bains. Elle a finalement disparu au fil des années par manque d'heures. Un lycée d'Annemasse a tenté de faire reconnaître l'initiation aéronautique comme option au bac. Sans succès à ce jour.

#### Où ?

Anciennement au collège Champagne de Thonon-les-Bains, aujourd'hui M. Neumayer est proviseur au lycée La Pléiade à Pont de Chéry.

#### Point de vue « Educ-en-ciel » en relation avec le BIA :

Aujourd'hui, le programme « Educ-en-ciel » en Rhône-Alpes est réduit à néant. L'idée de faire fonctionner « Educ-en-ciel » comme un pré-**BIA** n'est pas complétement impossible, elle est cependant difficile, bien que le **BIA** soit communiqué en interne et qu'il soit prévu par les textes. Il n'est mis en place dans les établissements que si les professeurs veulent bien s'y investir personnellement. Ce qui implique une augmentation du temps de travail non négligeable pour l'enseignant, sans augmentation de salaire associée. Tant que le fonctionnement restera sur la bonne volonté du personnel enseignant, le développement du **BIA** ne sera que partiel.

Il en est de même pour « Educ-en-ciel », il faudra un porteur de projet académique à temps plein pour développer l'activité. « Educ-en-ciel » reste difficile à mettre en place, dans l'Education Nationale. L'avantage qu'il peut y avoir avec les enseignants du 1er degré, c'est que leur chef supérieur étant leur inspecteur, si vous réussissez à en convaincre un, vous pouvez alors imaginer que plusieurs professeurs des écoles utiliseront le cerf-volant dans leur classe.

## **Fiche d'entretien professionnel**

### **Entretien avec Eric Lelong,**

#### **Qui ?**

M. Lelong est responsable de l'USEP 74. Il est enseignants détaché aux développements sur l'association de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degrés.

#### **Quoi ?**

L'USEP fait parti de la ligue de l'enseignement au point de vue national. Elle a été déclinée au niveau des départements sous le nom de fédération des œuvres s laïques. Des sections ont été crée à partir de là : UFOLEP puis USEP. Les écoles du 1degrès ne sont pas obligées d'y adhérer contrairement à l'UNSS dans le second degré.

#### **Comment Educ en ciel peut entrer dans cette association ?**

L'USEP détient un temps de formation auprès des enseignants du 1 degrés. L'association met en place aussi des rencontres pleine air ou multi activités. Sur ce type de rencontre le projet Educ en ciel peut être retenu. L'USEP fonctionne par des partenariats avec des fédérations sportives.

Chaque année l'USEP met en avant un sport. Cette année c'était le hand-ball. Un support pédagogique commun à été mise en place. Un accord sur le contenu à été mise en place entre la fédération et l'organisateur. Des formations ont été mise en place pour les enseignants et puis le tout finalisé par une rencontre sportive.

Pour la plus part des entrée de sports dans l'éducation, il y a formation enseignants. Un temps de formation sur les enseignants leurs ait accordé.

La meilleur période pour contacter M.Lelong et faire entrée le cerf-volant dans le planning scolaire est le mois de Mars/ Avril.

#### **Où ?**

Dans le département de Haute-Savoie.

Contact : Eric Lelong contact : [usep74@fol74.org](mailto:usep74@fol74.org) ou t el : 0608761216

## **Fiche d'entretien professeur EPS,**

### **Entretien avec Bertrand LOMPRET BRYCK (7 Mai 2008)**

#### **Qui ?**

Bertrand est responsable d'une association sportive dans un lycée. Il est professeur EPS et moniteur breveté d'Etat.

#### **Où ?**

Lycée Pierre du Terrail à Pontcharra.

#### **Quoi ?**

La section parapente à l'association sportive du Lycée de Pontcharra a commencé en 2000, grâce à l'initiative de Bertrand. L'AS propose aux élèves de seconde à terminale, de faire des séances de pente-école et des grands vols. Les élèves participent à hauteur de 180 €, ce qui comprend une licence fédérale associative, une licence UNSS et l'utilisation du matériel.

#### **Comment ?**

Aujourd'hui, deux personnes aident Bertrand à faire fonctionner la section : le professeur d'arts-plastiques et le professeur de mathématique du lycée. Il existe 3 établissements dans l'académie de Grenoble qui font le même type d'association. Les élèves se rencontrent lors du championnat de France UNSS.

L'AS est une association dont le chef d'établissement est le président, ce dernier y tient donc, un rôle important.

Pour pouvoir fonctionner, le budget approximatif est de 20 000 € sur l'année. Sachant que le lycée a pu investir dans le camion de transport et que les élèves peuvent, s'ils le désirent racheter le matériel en fin de saison.

#### **Pourquoi ce genre d'AS ne s'étend-elle pas plus ? :**

*« Le côté financier est lourd. Les problèmes juridiques auxquels les professeurs peuvent être confrontés dissuadent bien des enseignants. Enfin c'est du temps personnel qu'il faut donner. »*

Pourtant, un professeur d'EPS, sensibilisé par la pratique du parapente, peut encadrer 6 élèves sur pente-école, après avoir suivi un stage avec Jacky Bouvard (cadre technique à la fédération).

#### **Point de vue sur « Educ en ciel » :**

*« De mon point de vue, « Educ-en-ciel » n'est pas adapté au parapente dans les lycées. Il représente, pour moi, le cerf-volant dans les écoles. En tous cas, je n'ai aucune aide de leur part, bien que, ces dernières années, dans les statistiques, 6 élèves passés par l'AS « parapente » sont aujourd'hui dans l'équipe Ligue. »*

## Membres actifs de club

### Fiche entretien associatif

#### Entretien avec Dider Geslin (Vendredi 25 Avril 2008)

##### Qui ?

Président du club de cerf-volant : «**Les vents du lac** », créé en 1997. C'est un club constitué à cent pour cent de pratiquants. Le club est affilié à la Fédération Française de Vol Libre depuis sa création.

*« Je me suis beaucoup impliqué dans les premières réunions de la Fédération Française de Vol libre où le cerf-volant apparaissait. J'ai commencé en 1997 jusqu'en 2000. Et puis, j'ai senti un manque de prise en compte de notre pratique qui était évident.*

On a remarqué qu'il y avait différents objectifs entre les parapentistes, deltistes et les pratiquants de cerfs-volants ».

Didier n'a pas de diplôme spécifique en ce domaine, mais, une expérience de pratiquant passionné qui lui permet de partager sa passion avec ceux qui le demandent.

Les diplômes dans le domaine ne sont pas une priorité pour lui, il tient à garder sa position d'associatif et non pas de professionnel.

##### Quoi ?

Le club : « **Les Vents du lac** » regroupe 10 membres actifs. C'est un club reconnu comme association loi 1902. « *Nous sommes intervenus ponctuellement dans des écoles, d'autres clubs, des entreprises de tourisme de nature en faisant du Buggy, ou encore dernièrement pour le casino de St Gervais, en animation de leur structure.* »

##### Où ?

Le club est basé sur Annecy.

##### Comment ?

Durant la période estivale, les pratiquants se retrouvent sur le parc du Pasquier à Annecy. Un soir par semaine, c'est un lieu de rencontre pour les personnes qui désirent comprendre aussi le vol de ces engins. Le fait d'avoir une bannière, à proximité, permet une meilleure reconnaissance par les spectateurs.

De plus, les activités du club se trouvent autour des festivals où les pratiquants des vents du lac sont parfois invités. Ces festivals sont rares sur la région de Rhône-Alpes, pourtant ce sont des grands événements promotionnels pour l'activité.

*« Il nous manque un site officiel, nous avons le droit d'utiliser le parc d'Annecy mais il ne peut y avoir de convention officielle. J'ai essayé de pratiquer sur l'atterrissage de Doussard. Je me suis assez vite rendu compte que les pratiquants de cerfs-volants étaient oubliés comme faisant partie de la Fédération Française de Vol Libre.*

*Même si on fait attention lors de l'approche des pilotes, les pratiquants ont, eux-mêmes, du mal à nous laisser le droit d'utilisation des sites, dits FFVL. »*

## **Le passé avec « Educ-en-ciel »**

*« Le principe est bon. C'est Karine Le Grand qui nous avait contactés pour nous donner les dossiers de subvention. Mais nous n'avons jamais sollicité ces subventions surtout par manque de temps. (Création des dossiers). En temps que bénévoles, le temps que l'on peut accorder à ce genre de chose n'est pas égal à celui d'un professionnel. »*

*« Nous avons quand même agi avec des responsables d'établissements qui nous ont contactés : comme par exemple des responsables de centres-aérés, des instructrices, des directrices d'école primaire.*

*La plupart du temps, on leur propose de fabriquer les cerfs-volants avec les enfants et puis à côté de faire des démonstrations. Mais la raison qui nous motive le plus, c'est de partager notre passion avant tout, ce n'est pas le côté commercial. »*

*« La FFVL est, pour moi, un gage d'assurance en cas de gros problème et puis c'est aussi un réseau de communication. Quand certaines personnes veulent un club de cerf-volant en Haute Savoie, grâce aux renseignements de la FFVL, elles arrivent assez rapidement à nous trouver. »*

*« Ce que je trouve encore dommage, c'est que, lorsque des manifestations locales de vol libre comme les « Accros folies » sont organisées, et que des actions cerfs-volants sont prévues, nous ne soyons même pas sollicités pour participer en démonstration, par exemple. Même si notre club ne pourra jamais faire ce qu'un club de 200 personnes peut organiser, nous pouvons communiquer sur notre passion. C'est quelque chose qu'on aime faire. »*

## **Fiche entretien association**

### **Entretien avec Samuel Roger (Jeudi 17 avril 2008 )**

#### **Qui ?**

Samuel Roger est l'ex-président de la « Bande à Eole », club pour cerfs-volants mono-fil et pilotables, d'Annemasse.

Il fait partie du team « R-sky », fabriquant de cerf volant.

#### **Quoi ?**

Association de cerf-volantistes, aujourd'hui compétiteurs, elle regroupe une dizaine de membres actifs pour des entraînements aux compétitions de cerfs- volants.

#### **Comment ?**

Le club a été créé, il y a 12 ans, par un groupe d'amis. Bien que la politique de la fédération française à laquelle le cerf volant les affiliait, leur demandait de se concentrer sur la compétition, ils ont commencé par faire de l'éducation aux cerfs-volants pour des jeunes. C'est par ce biais là, que « la Bande à Eole » a commencé une exposition itinérante dans les bibliothèques pour informer les gens intéressés par ce sport.

A entendre Sam, les retours de cette exposition ont été bons, puisque aujourd'hui cette exposition existe encore. Et elle a permis de faire parler du cerf-volant.

Par la suite, le même groupe d'amis s'est intéressé à la compétition dans le domaine ; et c'est comme cela qu'ils ont formé deux juges nationaux au sein de leur club. Des teams de 3 à 6 pilotes se sont créés. Aujourd'hui, ils se déplacent sur les différents évènements.

#### **Où ?**

Le club est basé sur Annemasse.

Pour ce qui est des festivals de cerfs-volants, les plus connus sont aujourd'hui plus au nord, car, en Région Rhône-Alpes, la météo rend la pratique quelque peu difficile. Leur fonctionnement pour les compétitions, consiste à fixer un weekend pour la pratique et se déplacer en fonction de la météo la plus propice.

#### **Point de vue sur la fédération française de vol libre et « Educ en Ciel » :**

Le groupe d'amis s'est intéressé à la réunion de la fédération mais, très vite, le manque d'attention pour le cerf-volant a rendu ces réunions peu intéressantes. Sans diplômes particulier, Sam a fait des animations cerfs- volants dans les centres-aérés, ce fut plus par passion qu'envie commerciale.

Des formules de stage de formation ont même été organisées pour former des jeunes à la pratique, mais il était apparemment difficile de contenir les jeunes dans cette activité.

Même si les Français étaient bons en compétition internationale, la relève est aujourd'hui difficile.

Pendant les compétitions, ce n'est pas toujours facile de comprendre le fonctionnement : pour donner de l'envie aux spectateurs, il faudrait un animateur qui sache faire vivre les



compétitions ou les différentes démos organisées, cela donnerait sûrement plus de cohérence entre les pratiquants et les spectateurs.

A propos de « Educ en ciel », Sam n'en connaît pas assez pour donner un point de vue critique.

Contact et adresse donnés lors de l'entretien :

**Forum de discussion :** [www.cvsud.discutforum.com](http://www.cvsud.discutforum.com)

**Adresse mail de Fabricant de cerf-volant :** [www.r-sky.com](http://www.r-sky.com)

## Fiche d'entretien club

### Entretien avec Vincent Bauzély (Jeudi 1 mai)

#### Qui ?

Vincent Bauzely est président du club « Bol d'air », association qui existe depuis 2000. Il détient l'initiateur cerf-volant qu'il a passé avec Michel Trouillet.

#### Où ?

L'association est basée en Ardèche méridionale

#### Quoi ?

« Bol d'air » c'était un moyen de regrouper des pilotes de cerfs volant et voir un jour un team de pilotage se mettre en place. Le but était de regrouper des personnes capables de faire un groupe comme « la bande à éole » en Haut Savoie, sans forcément passer par la compétition. Pour Vincent, c'était dans un même temps le moyen de mettre en place l'officialisation d'un site de pratique en temps que cerf-voliste. Il voulait faire valoir ses droits en temps que pratiquant auprès de la commune et détenir un site de pratique officiel. Malgré la création de l'association, il est difficile d'accéder au terrain de sport municipal quand une ou deux personnes pratiquent comparé aux autres clubs sportifs, écoles ou centre aéré.

#### Comment ?

Bien que les motivations premières de Vincent n'étaient pas dans l'éducation à l'air. Lorsque le club s'est monté les écoles locales ont demandé des interventions sur le cerf volants en classe, c'est comme ça que François Dubanchet est venu apprendre aux membres du club comment se conduit un atelier de construction de cerfs-volants.

*« Donc le club existe toujours mais l'activité n'est pas active comme je l'aurais pensé. »*

#### Point de vue sur « Educ en ciel » :

*« L'activité de notre association est plutôt calme ces dernières années concernant les actions du type Educ en ciel : Manque de temps et de motivations des membres, nous n'animons plus des ateliers comme lors des premières années. De plus, nous sommes des bénévoles et voulons le rester, les activités d'animations et de sensibilisations aux différentes facettes du vol libre sont déjà proposées par des animateurs professionnels. »*

## Entretien avec Stéphane Delannay, dit « Cervolix » (13 Mai 2008 )

### Qui ?

Stéphane Delannay, dit Cervolix, est vendeur responsable du cerf-volant au magasin « Cri du kangourou » depuis 12 ans. Il y vend du monofil, du kite, du snow-kite.

Pratiquant le cerf volant, il est employé par Jérôme, propriétaire du magasin. Après un BTS audiovisuel et gestion de boutique, il participe à la première compétition de « free style » . Il y a 10 ans, il a créé les rencontres du mardi soir. Celles-ci consistaient à recevoir les personnes ayant acheté un cerf-volant à la boutique ou ailleurs et à leur en montrer l'utilisation. Au début de cette mise en place, le cerf-volant pilotable était en vogue, aujourd'hui le kite est plus à la mode.

### Où ?

A Lyon, accueil des nouveaux pratiquants tous les mardis soir au parc Gerlan à partir de 19H.

### Quoi ? et Comment ?

Le magasin, la vente du matériel, les rencontres du mardi soir, ainsi que le forum qui a été mis en place, rassemblent les gens qui veulent pratiquer. A un moment donné, sur Lyon, même le vendeur de décathlon pour le cerf-volant disait à ses clients d'aller à ces rencontres. C'est avant tout, un service du magasin qui s'est mis en place mais aujourd'hui, c'est aussi la possibilité de se rencontrer sur la pratique.

Un forum a été créé entre les pratiquants : « Kennelle Air Force ». Ce forum a 1000 inscrits. Il n'y en a que 80 à la FFVL. « *Le marché a changé, on est passé du delta au kite.* »

### Point de vue sur « Educ-en-ciel »:

*« Pour que les enfants commencent l'activité, ma vision des choses, c'est de laisser faire les petits avec des petites ailes pour qu'ils essayent de les faire voler à leur niveau. Et donner l'esprit sous toutes ses formes. Le kite est une pratique mais pas un montage. »*

*« Pour le mettre dans les écoles, à mon avis, on devrait faire du monofil et un peu de combattant parce que c'est ludique. Après, tout dépend de l'âge et du profil des enfants. »*

*« Pour développer les échanges, les tournois ou rencontres amicales sont agréables. Mais le règlement de la compétition est très rigide et le Freestyle n'est pas forcément compris par les spectateurs. Je me souviens d'un tour d'été sur les plages, organisé par « Seven up » avec des cerfs-volants construits sur place et une mini-manche compétitive avec 3 figures demandées. »*[cervolix@hotmail.fr](mailto:cervolix@hotmail.fr)

## Organisateur de festival

### Fiche entretien : festival

#### Entretien avec Noël Fargier (Jeudi 1er Mai 2008 )

#### Qui ?

Noël Fargier est le vice-président du comité des Fêtes de Donzère, à titre bénévole.

Le comité des fêtes regroupe une équipe de 30 à 35 bénévoles qui s'organisent dans un esprit familial. C'est la force de cette équipe qui a permis de pérenniser l'évènement dans le temps. Depuis 10 ans, il organise la fête du vent et du cerf-volant dans la commune. Le rendez-vous est connu dans le monde cerf-voliste ainsi que par les habitants de la commune.

#### Où ?

Dans la commune de Donzère, au sud de la Drôme.

#### Quoi ?

**La Fête du vent** : C'est environ 3000 personnes tournantes qui viennent sur la journée, 5000 personnes s'il fait beau, avec des feux d'artifices, le soir : *« L'objectif est de faire découvrir ce qu'est l'air aux enfants. De leur montrer la magie de cet élément. »*

*« L'évènement apporte aussi un mélange des cultures. On n'a jamais eu de problème de dégradation particulière et cela montre que les gens s'entendent sur le principe de la journée : l'aspect social de l'évènement est important. Tous les activités sont à prix réduit, voire gratuites, pour aider les familles. »*

Le festival de Donzère a été le premier festival du vent organisé dans les terres, c'était un challenge que la commune voulait relever.

#### Comment ?

*« Chaque année, on essaye d'avoir une nouveauté : cette fois-ci, les enfants des écoles ont fait des constructions avec Christophe « De Porte par le vent » sur le thème de l'énergie.*

*Nous créons toujours une alternative si les cervolites ne peuvent pas s'exprimer et cette année nous avons fait appel aux ballons solaires qui nous permettent d'avoir une animation si nous n'avons pas de vent. Pour donner de l'attractivité à notre festival, il faut avoir une innovation supplémentaire chaque année. Il y a quelques années, on avait été les premiers à faire des vols de nuit, et les gens avaient tellement bien aimé qu'on les a repris depuis dans d'autres festivals.»*

*« Le budget est de 25 000 euros, c'est grâce à la commune que l'on peut le faire. Mais l'évènement est aussi financé par le Conseil Général et le Conseil Régional et les partenaires privés de la région. Ce que fait le comité des fêtes donne l'image de la commune, c'est un moyen pour communiquer sur notre ville. »*

### **Point de vue sur « Educ-en-ciel » :**

Noël Fargier ne connaît pas ce programme, même s'il a essayé de contacter la FFVL et qu'il reconnaît que le festival est diffusé sur le site internet de la ligue Rhône-Alpes. Cependant, il n'a pas reçu d'aide de la part de la fédération.

Son point de vue sur ses expériences dans les écoles :

*« L'outil technique a été apporté par les professionnels, dans un document. Et les professeurs l'ont travaillé en amont avec leurs élèves. Et par la suite, les professionnels ont aidé à la construction et fourni le matériel. Cela fait 3 ans que l'on travaille avec Christophe, les intervenants qui suivent le projet peuvent animer les classes et à la fois finaliser le travail jusqu'à l'évènement. »*

Dans le futur, ce qui pourrait être intéressant, c'est que de créer une foire du cerf-volant où les gens pourraient échanger leurs cerfs-volants et leurs techniques. Mais toujours en restant axés sur la famille.

[fargier.noel@neuf.fr](mailto:fargier.noel@neuf.fr)

## Fiche entretien association

### Entretien avec Christophe De Simone (Dimanche 27 Avril 2008)

#### Qui ?

Christophe De Simone est responsable du développement des sports de nature à la communauté de communes de la Vallée **de l'Albarine** Il est professeur d'EPS dans un lycée professionnel.

Parapentiste depuis 1988, il a été le président du club de parapente local : « les Ailes du Bugey ». Aujourd'hui il est président du comité départemental de l'Ain.

C'est lui qui a eu l'initiative, lors de la fête de la soie (histoire du territoire) se déroulant sur quatre mois, de faire une animation cerfs-volants. C'est par ce biais que l'évènement a été aidé financièrement par le programme « Educ en ciel ».

#### Quoi ?

##### **La structure : une association dépendant de la communauté de communes**

La communauté de communes soutient des actions dans un intérêt de développement du territoire.

Dans le cadre du développement culturel local, s'est créé une association AIMA-VA pour la mémoire culturelle du territoire et ses perspectives d'avenir. Elle propose de mettre en avant les caractéristiques du passé : le textile de la soie. Et de le faire connaître aux habitants de la région.

#### Comment ?

Aujourd'hui la vallée propose un développement des activités touristiques tournées vers une clientèle familiale.

#### Où?

L'évènement a eu lieu à EVOSGES près d'AMBERIEU EN BUGEY

#### **Point de vue sur « Educ en ciel »:**

*« Le cerf- volant est au carrefour de plusieurs activités, il permet d'entrer dans l'initiation aux sports de nature dans les écoles primaires et il enlève la notion de risque qu'il y avait lorsque nous avons organisé des journées de découverte biplace. Très peu de parents accepteraient de faire faire un biplace à leurs enfants et les conditions de réalisation sont plus contraignantes car il faut du matériel adapté, alors que le cerf volant est une activité idéale pour les plus jeunes et sécurise les parents. »*

*« À l'époque de l'informatique où sortent chaque jour des jeux les plus sophistiqués les uns que les autres, il fait bon voir les enfants, les yeux écarquillés, courir devant un bout de ficelle, quelques centimètres de tissus et jouer avec le vent ». La nature reprend ses droits ! Les évènements organisés dans le cadre de la fête de la soie sont un point de départ à d'autres futurs projets: en effet, l'idée serait de faire découvrir aux enfants de communauté de*

*commune (300 élèves) cette activité cerf-volant, inscrite dans la durée, en collaboration avec les enseignants..*

*Et avec pourquoi pas coupler cette animation en utilisant des matériaux de récupération par exemple. J'imagine très bien une semaine entière consacrée aux cerfs-volants où les enfants créeraient et verraient leurs objets prendre leur envol lors d'un évènement. »*

Pour cela, Christophe a bien conscience que les élus doivent être convaincus du projet pour accepter de le mettre en place. L'évènementiel de cette année 2008 donne une crédibilité pour ses actions qui pourraient voir le jour en 2009.

Dans ce projet, les professionnels offrent la garantie technique nécessaire aux instituteurs.

Il faut démontrer l'intérêt pédagogique de l'activité aux enseignants pour que, par la suite, ils aient envie de l'intégrer dans leurs projets.

**« Educ en ciel », c'est la mise en rapport de gens performants ; regroupement des adresses et des contacts. Ce que j'en attends c'est de l'aide à la formation des enseignants et de la communication sur le sujet. »**

*Contact : 0633024527/ 0474363489*

## Pratique associative

### Fiche Jeunesse en France

#### UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air)

#### Personne ressource Natalie Chansard

#### Qui ? et Où ?

Le service « loisirs » en Rhône-Alpes de l'UCPA regroupe 3 salariés à temps plein, la personne ressource pour ces programmes est Natalie Chansard.

Elle est coordinatrice des différents programmes du secteur loisirs de l'UCPA en Rhône-Alpes. Ils sont localisés sur Lyon.

Contact : téléphone : 04. 72. 77. 84.63. Mail : [nchansard@ucpa.asso.fr](mailto:nchansard@ucpa.asso.fr)

#### Quoi ?

L'UCPA, permet à un grand nombre de jeunes de découvrir des vacances sportives adaptées aux rythmes de chacun. Au travers de sports de plein air, elle offre une pratique sportive publique avec accessibilité économique. Elle forme aussi aux métiers sportifs (en alliant passion et activité professionnelle) avec les objectifs d'accessibilité, de qualité, d'insertion, d'innovation.

#### Les trois missions de la UCPA :

Vacances sportives pour tous, (plus connue par les centres de vacances),

Loisirs sportifs (pratique accessible, évènementielle, encadrement sportif sur une séance),

Formation de professionnels.

#### Comment ?

Deux programmes de l'UCPA ouvrent des portes à « Educ-en-ciel »:

**Programme Equipement Sportif de Proximité** : Matériel pédagogique, équipement partagé, glisse et culture urbaine, mur d'escalade. A partir d'un appel à projet d'une collectivité, l'UCPA va mettre en œuvre un dispositif d'accueil et de découverte d'activité sportive.

L'UCPA travaille en partenariat avec les fédérations ou les ligues qui veulent, dans le cadre de promotions d'activités, offrir une meilleure connaissance de leurs pratiques. Travaillant aussi avec des clubs ou associations de pratiquants, l'évènement peut parfois être organisé complètement par l'UCPA avec des communes qui veulent une ouverture sur différents sports sans préférence ou sur demande particulières.

**Programme Village Sportif d'Eté** : L'objectif est de faire découvrir une activité et de pérenniser cette pratique par le jeune, en lui présentant les clubs implantés géographiquement dans la région où se déroule la présentation du sport. Le but étant d'éviter la consommation d'activités.

L'ensemble du mouvement sportif dans ce cadre-là (club, comité départemental et ligue), va pouvoir aider l'organisation en prêtant, par exemple du matériel, ou en présentant des outils techniques (plaquette) avec appui d'un expert sur l'activité ou renseignements sur l'implication du projet pédagogique.



Cette relation entre les ligues sportives et le programme Village d'été de l'**UCPA** se fait en fonction des possibilités financières et des personnes ressources. L'**UCPA** facturant les frais nécessaires : transports, personnel d'encadrement, si besoin. Elle effectue sa mission auprès de tous les publics : comme les handicapés, les publics à géographie rurale, les zones urbaines qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

Du côté des ligues, ce programme Village Sportif d'Eté peut faire l'objet de subventions particulières. Répondant à la mission de développement, elles peuvent ainsi mettre en place un dispositif d'achat de matériel.

## Fiche jeunesse en France

### Les petits débrouillards

**Personne ressource: Melle Rachel Julien**

#### Qui ?

« Les petits débrouillards » est un réseau d'associations loi 1901, réunies sur le thème de l'animation scientifique. Elle offre aux enfants des activités scientifiques et techniques. Le réseau couvre 20 régions en France comportant chacune une antenne. Le réseau est formé de 3000 adhérents, 160 salariés et 1000 bénévoles salariés.

La région Rhône-Alpes comporte 4 antennes qui disposent à chaque fois d'un permanent. Elle a obtenu l'agrément « d'éducation populaire » ainsi que le titre de complémentarité de l'Education nationale.

L'antenne Rhône-Alpes existe depuis 10 ans, alors que l'association nationale a 20 ans.

Contact : [r.julien@lespetitdebrouillards-ra.org](mailto:r.julien@lespetitdebrouillards-ra.org) ou tél : 0476426514

#### Quoi ?

**L'objectif de l'association nationale est de** « Faire découvrir la science en s'amusant, afin de créer une relation durable entre l'enfant et la culture scientifique.

*La culture scientifique et technique apporte une contribution fondamentale à l'éducation et à la formation des citoyens. Cette culture ne peut s'acquérir que par la pratique, l'échange, le débat et ce à tout moment de la vie et en étroite liaison avec le quotidien.*

*A cet effet, l'association s'emploie à favoriser auprès de tous, et plus particulièrement des enfants et adolescents, l'intérêt pour les sciences et les techniques, et à en permettre la connaissance et la pratique. Pour cela, elle fait appel à tous moyens pédagogiques en privilégiant la démarche participative, expérimentale et ludique. »*

**Comment ?** Ouverture pour « Educ-en-ciel »

L'association répond à des demandes de structures diverses et variées, pour des projets d'aides scientifiques auprès des écoles par exemple, mais aussi dans le temps périscolaire auprès des centres de loisirs, des bibliothèques. Les animations sont faites par des animateurs formés en interne.

Un certain nombre d'outils pédagogiques, sous forme de mallette ou multimédia ont été créés. Ils sont à découvrir plus en détail sur le site internet : <http://www.lespetitsdebrouillards.org/>

La relation avec le réseau « Educ-en-ciel » Rhône-Alpes est possible. Elle permettrait de travailler ensemble pour un apport mutuel sur les techniques propres au cerf-volant du côté de l'association et un appui sur le réseau loisirs déjà existant pour la ligue Rhône-Alpes de vol libre.

## Fiche d'entretien institution jeunesse

### Agence pour Education par le Sport :

#### Entretien avec Damien Letang

#### Qui ?

Personne ressource au niveau national : Damien Letang est chargé de missions au sein de l'agence pour l'Education par le sport.

#### Quoi ? et Où ?

L'Agence pour l'Éducation par le Sport est une organisation militante qui agit avec son réseau en faveur des personnes afin de contribuer à leur éducation, leur insertion sociale et professionnelle par des activités physiques et sportives. Actuellement, 7 personnes travaillent pour l'agence à temps plein sur Paris. Une antenne sur la Région Rhône-Alpes est prévu fin de l'année 2008.

L'Agence pour l'éducation par le sport propose une adhésion aux associations, fédérations et collectivités qui partager ses valeurs et son projet éducatif pour le sport.

#### Comment ?

Les adhérents reçoivent des fiches d'aide technique, les accès au site internet. Ils peuvent être conseillés pour des orientations de politique fédérale en matière d'Education.

L'agence a mis en place trois programmes :

**Appel à projet fais nous rêver** : A partir d'action d'éducation par le sport mis en place par la fédération ou les ligues sportives, les lauréats de ce programme sont mis en valeur. Une communication particulière leur sont attribuée : « *Les appels à projets permettent le repérage des bonnes pratiques locales et favorisent leur développement par un soutien technique, financier et promotionnel.* »

Le forum Educasport est un forum de partage d'expérience, avec présentation des thématiques comme le sport féminin ou encore les sports dans les collectivités. « *Le programme EDUCASPORT est conçu pour favoriser les échanges entre acteurs d'horizons divers. L'Agence permet la mutualisation des savoir-faire par l'organisation d'événements, d'assises territoriales et thématiques ou encore par la réalisation de publications.* »

**Le programme scientifique Annovasport** est un programme de recherche : Conseiller et accompagner les décideurs locaux dans la mise en place et l'évaluation des politiques publiques d'éducation par le sport : « *ANOVASPORT a réalisé en 2007 un diagnostic pour le Conseil Général de la Moselle dans le but d'évaluer son dispositif d'animation urbaine et d'apporter des recommandations pour en améliorer la structuration.* »

#### Mise en relation avec Educ en ciel :

L'intérêt pour les ligues ou les fédérations est bien d'adhérer dans un réseau d'acteurs. Le développement des actions n'étant pas fait par l'agence. L'agence pour d'Education par le Sport permet une visibilité et une communication sur les différents projets qu'Educ en ciel met déjà en place. Il est donc un soutien pour le programme fédéral mais pas acteurs qui

permettent le développement du réseau. L'agence peut être en revanche une aide à la communication.

Aujourd'hui, les relais bénévoles dans les régions sont des personnes ayant été pour la plus part lauréat de l'appel à projet fais nous rêver. Nicolas Compte CTN de la Loire de rugby est un relais pour la région Rhône-Alpes : 0477595616 : [comite-rugby-loire@wanadoo.fr](mailto:comite-rugby-loire@wanadoo.fr)



## b. Synthèse des entretiens par acteurs

### Synthèse des PROFESSIONNELS du cerf-volant:

Lorsque j'ai interrogé les professionnels du cerf-volant de la région Rhône-Alpes, j'ai pu constater qu'ils développaient par leur action professionnelle la culture de l'air auprès du jeune public.

Pour que le projet « Educ en ciel » en Rhône-Alpes voit le jour, la ligue doit s'entourer de ses professionnels. Les efforts sur la formation et la communication qui seront faits auront des retombées pour tout le monde.

Voici un résumé du point de vue des professionnels :

François Dubanchet : « *Le cerf-volant n'est pas qu'un sport, c'est aussi un atelier manuel.* » En effet, lorsque j'ai suivi M. Dubanchet sur son lieu de travail, j'ai pu constater que le cerf-volant permettait un champ d'actions très vaste, en fonction des différents publics et des attentes, comme : donner une définition à l'air, construire différentes formes de cerf-volant.. « *« Educ-en-ciel » n'est pas un programme fixe, il peut être modulable au cas par cas, en fonction des projets et des structures.* »

Jean-Marie Lestrait de St Etienne nous dit que « *Educ-en-ciel* » est le programme de la fédération qui permettra l'entrée du cerf-volant dans les institutions ou les organismes. Ce programme deviendra intéressant lorsque qu'il sera mis en place dans **un réel projet pédagogique sur plusieurs séances**, sans pour autant toucher aux ateliers de création de cerfs-volants connus, avec interventions à la journée ou demi-journée. »

Enfin Christophe Martine, installé dans le bassin chambérien mais dont les actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la région, donne son point de vue : « *Educ-en-ciel* » peut devenir une « base de données » et donc une communication supplémentaire pour les structures demandeuses (Enseignants, animateurs, professionnels).

Aujourd'hui, j'ai pu constater que la mise en relation des structures avec des professionnels se fait, soit directement entre les deux parties, soit par l'intermédiaire du cadre technique national responsable du projet « Educ-en-ciel » : Jacky Bouvard. Il est ressorti au cours des entretiens que les personnes ayant fait appel au cadre technique de la fédération de vol libre avaient, soit des connaissances dans le milieu du vol libre : « parapente », soit connaissaient personnellement le dit cadre technique. C'est donc une communication limitée qui est en place à l'heure actuelle.

Les professionnels du cerf-volant détiennent un savoir-faire, ils sont des appuis importants pour le contenu et la communication cerf-volant dans la région Rhône-Alpes. Si la ligue développe le programme, elle le fera grâce à ces acteurs de terrain.

## **Synthèse des entretiens avec les personnes ayant donné leur avis sur l'entrée « Educ en ciel » dans l'EDUCATION NATIONALE:**

Il est important de replacer la position de la FFVL dans le système « Educ en ciel ».

*La FFVL a trois missions : ORGANISER, DEVELOPPER et REGLEMENTER les activités du vol libre. Son organisme régional, la ligue Rhône-Alpes applique et dirige des actions pour ses activités. Elle est un relais auprès des acteurs du territoire.*

*Comme le dit Jacky Bouvard « Tous les moyens sont bons pour développer les activités du vol libre et « Educ en ciel » en est un ».*

Dans le cadre de l'Education Nationale, l'entretien que nous avons pu avoir avec le responsable du plan de formation départemental de la Haute-Savoie : M. Luc Polato, nous a donné les actions possibles pour qu'« Educ en ciel » entre au sein de l'Education Nationale. Avant tout, il est important de rappeler que le projet fédéral ne sera reçu par l'institution que s'il détient avant tout des caractéristiques éducatives et non tournées vers le sport de compétition.

*M. Luc Polato : « Les conseillers pédagogiques départementaux spécialisés dans l'EPS au nombre de 3 en Haute-Savoie, permettraient la mise en place des actions d'éducation à l'air. Ils seraient les porteurs de projet au sein de l'institution pour le projet « Educ en ciel ». Ils ont la possibilité de toucher plusieurs zones géographiques scolaires. Leur position leur permet aussi de défendre une mise en place départementale auprès de l'Inspecteur de l'académie ou du Chargé du plan départemental de formation.*

C'est par cet axe de travail que le cerf-volant pourra être intégré dans la formation pour les professeurs des écoles, au niveau départemental. Il paraît intéressant d'avancer un département « cobaye » comme celui de la Haute-Savoie pour ensuite décliner les actions sur les autres départements de l'académie de Grenoble.

*Dans la suite des entretiens, celui de M. Pascal Maire nous dit que : « Il faut essayer de séduire les jeunes. « Educ en ciel » doit se positionner comme un pré BIA (Brevet initiation aéronautique). Les zones de pratiques cerfs-volants en Rhône-Alpes sont rares. Le vent n'est pas toujours au rendez-vous. Alors que la culture de l'air avec le kite, le parapente, le delta ou encore d'autres pratiques se font de manière plus intensives dans la région. »*

Même si la déclinaison du cerf-volant vers les autres sports n'est pas toujours à présenter comme telle dans toutes les institutions (Education nationale par exemple), il est possible de le présenter sans doute comme tel dans certaines structures de loisirs. Le cerf-volant serait peut-être perçu comme l'accès aux sports dits « fun ».

Il est important de retenir la remarque suivante : « Educ en ciel » est à positionner de manières différentes selon l'interlocuteur.

En reprenant l'expérience du réseau BIA (Dominique Neumayer) donne son point de vue : *« On sait aujourd'hui que la crédibilité d'un programme, au sein de l'éducation Nationale, passe par la présence d'un porteur de projet. Même en étant au sein de l'institution, le BIA a dû mal à se développer, puisqu'il manque de promoteurs. »*

## Synthèse des entretiens avec des responsables de structures de loisirs :

Les relations de travail entre « Educ en ciel » et les structures de loisirs sont multiples. Les associations d'éducation populaire ou d'utilité publique nommées par le gouvernement sont nombreuses.

Il est important de comprendre quels sont les objectifs de chacune des structures pour être en accord avec le projet pédagogique de celles-ci.

Natalie Chansard responsable Rhône-Alpes de l'UCPA donne son point de vue « *L'ensemble du mouvement sportif (club, comité départemental et ligue), peut travailler avec l'UCPA dans le cadre du programme : **Village Sportif d'été.***

*Les ligues ou les fédérations apportent des outils techniques, matériels, ou même, si possible l'aide de personnes connaissant l'activité et l'UCPA met en place des animations « mobiles » dans différents endroits de la région. Ce programme est à destination des jeunes ayant peu ou pas d'accès aux loisirs. »* On peut voir l'entrée de la ligue dans ce type d'action comme un développement à la communication.

Melle Rachel Julien est responsable des animations dans l'association « Les petits débrouillards » (aide de scientifiques) donne aussi son avis :

*« Une relation entre « Educ en ciel » et le réseau d'associations, permettrait un apport mutuel : d'une part sur les techniques propres au cerf-volant pour l'association et de l'autre une diffusion de l'activité grâce aux réseaux associatifs mis en place. »*

Enfin, lors des recherches sur les institutions de loisirs, j'ai pu découvrir l' « Agence pour Education par le sport ». Cette association travaille avec les différentes fédérations pour développer l'éducation par le sport en général.

Leurs travaux consistent à développer la communication sur les projets d'éducation sportive. « *L'intérêt pour les ligues ou les fédérations est d'adhérer à un réseau d'acteurs. Le développement des actions n'est pas fait par l'agence. »*

Une antenne de l'association a prévu d'ouvrir ses portes pour le mois d'octobre 2008 sur la région Rhône-Alpes.

## **FESTIVAL :**

C'est au fur et à mesure de l'étude, que j'ai voulu donner de l'importance aux bénévoles organisateurs de festivals sur le thème de l'air ou du cerf-volant.

Lors de la fête de Donzère, l'organisateur Noël Fragier le dit lui même : *« Pour donner de l'attractivité à notre festival, il faut avoir une innovation supplémentaire chaque année [...] le cerf-volant est un moyen pour communiquer sur notre ville. »*.

Pour le développement du programme « Educ en ciel », il est important que la ligue soutienne ce genre d'initiative, soit par une mise en relation entre professionnels, bénévoles et organisateurs de festival, soit simplement par la diffusion de l'information.

Christophe De Simon apparaît aussi dans cette catégorie de personnes, acteur dans sa région en temps qu' élu mais aussi président du comité départemental de vol libre de l'Ain. J'ai eu l'occasion de le rencontrer : *« « Educ en ciel » c'est la mise en rapport de gens performants, regroupement des adresses et des contacts. Ce que j'en attends, c'est de l'aide à la formation des enseignants et de la communication sur le sujet. Le cerf-volant est à un carrefour d'activités. »*

## **CLUB FEDERAL :**

Les entretiens passés avec les pratiquants pour l'audit « Educ en ciel » sont des éléments essentiels de l'étude : ils retracent le passé, parlent du présent et, pour le futur, permettront la continuité auprès des nouveaux pratiquants.

Ce que je retiens des différents clubs, c'est leur envie de faire passer leur passion, d'échanger avec les gens, mais aussi de continuer la pratique « loisirs ». L'élaboration d'un dossier « Educ en ciel » prend du temps et il est parfois difficile pour un bénévole de passer cette étape.

Pour ce qui de l'aspect compétitif, un cerf-voliste le décrit : *« Pour développer les échanges les tournois ou rencontres amicales sont agréables. Mais le règlement de la compétition est très rigide. »* Mettre les clubs et leurs pratiquants au courant des actions Educ en ciel paraît un élément essentiel du système.

Le cerf-volant n'est pas toujours pris en compte au sein de la fédération, c'est par la communication que les pratiquants eux-mêmes se sentiront plus à l'aise dans le monde fédéral du vol libre.

Nous noterons que la fédération a fait des efforts pour développer la communication des actions cerf-volant auprès de ses licenciés.



### **c. Etude sur les Institutions**



### *Explication du schéma :*

*Ce schéma a pour but de montrer les possibilités du projet « Educ en ciel » dans l'éducation nationale. L'organisation interne de l'institution n'est pas la même pour la formation des enseignants dans le 1<sup>er</sup> degré ou le second degré.*

*Au niveau du 1<sup>er</sup> degré, c'est l'inspection académique départementale qui sera l'institution ressource par rapport à « Educ en ciel ». Pour le second degré, c'est le rectorat (regroupement de plusieurs départements) qui est responsable de cette organisation scolaire. « Educ en ciel » peut se développer sur plusieurs établissements, au sein de l'éducation nationale que si la ligue Rhône-Alpes met en place sur une démarche envers cette institution.*

Comme décrit en introduction, la ligue peut s'occuper de la formation des enseignants et devenir ainsi maître d'œuvre du développement cerf-volant. Les professionnels seront eux les personnes ressources quand à la mise en place de la formation. De plus, ils développent les actions avec le public de moins de 12 ans.

D'un point de vue national, l'action « Educ en ciel » est portée sur les moins de 12 ans, cependant dans l'organisation interne de la ligue Rhône-Alpes, « Educ en ciel » peut être regroupé avec la commission jeune.

La ligue soutient aujourd'hui financièrement les actions jeunes qui se déroulent dans le cadre de l'UNSS par exemple.



## **Personnes ressources pour chaque IA de l'académie de Grenoble :**

**Haut Savoie : Conseil technique 1 degrés : FORMATION ET ANIMATION** Luc POLATO : [lpolato@edres74.ac-grenoble.fr](mailto:lpolato@edres74.ac-grenoble.fr) : 04 50 88 41 48

**Ardèche : Conseillers pédagogiques départementaux :** Rodolphe BERTHAUD - Bernard DELIERE : 0475 66 93 12 ou Chef de service 1erde grés Pascal Riou

**Drome : EPS 1er degré et sorties scolaires** Yannick EMERY - Claudie MONNERON  
☎04-75-82-35-08 ou EPS 2nd degré -Formation continue - Examens - Actions pédagogiques -Equipements sportifs - Collège de l'an 2000  
Michel PEREZ ☎04-75-82-35-32

**Savoie : Conseillé pédagogique EPS 1 degrés :** Michel PINGET - Joël BLANC

**Isere : CPDEPS (1e degré)** Pierline HUNCKLER , **Karine le masson**, Jean-Michel GUILHERMET : 04 76 74 78 19

Après avoir étudié le fonctionnement de l'éducation nationale. Dans le cadre de l'avancement de l'étude, le contenu de formation aux enseignants est à constituer.

Même si mes compétences ne permettent pas de présenter un contenu de formation, la bibliographie suivante : « 1000 fiches pour comprendre le système éducatif » de P.Deubel / J-M. Huart/ M.Montaoussé / D.Vin-Datiche à permis d'entamer les fondements de ce que peut être de la formation cerf-volant aux enseignants.

*Objectifs et missions du professeur :*

*Instruire, contribuer à l'éducation et former en vue de l'insertion sociale et professionnelle.*

### **La formation continue des enseignants : générale**

L'organisation de la formation continue des enseignants :

*« Entre 1992 et 1999 la formation continue des enseignants a été confié aux missions académique à la formation des personnels de Education national (MAFPEN). Depuis 1999, la volonté de développer la synergie entre la formation initiale et continue des enseignants à provoqué un arrêt de MAFPEN.*

***Aujourd'hui le recteur arrête le cahier des charges de la formation continue à la formation des personnels.***

*Dans la pratique, l'organisation est différentes d'une académie à l'autre les inspecteurs académique sont chargé de proposer des stages de formations relatifs à leurs champ disciplinaires. Les corps d'inspections sont assistés de conseillers pédagogiques dans la conception du plan de formation. »*

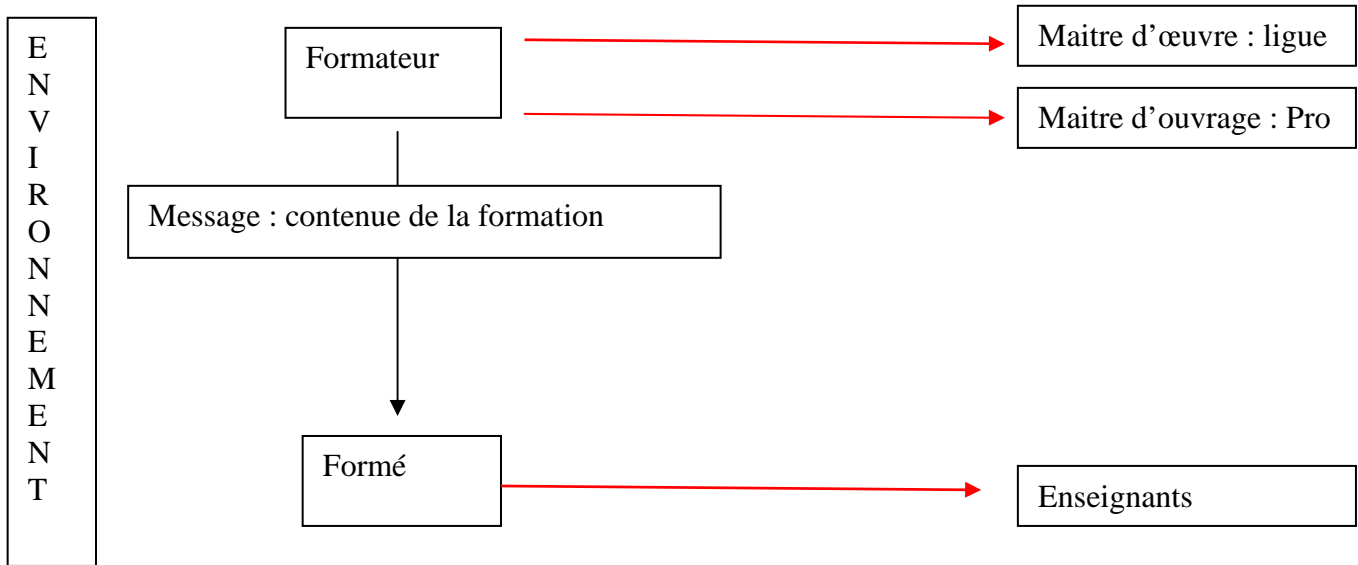
La mise en œuvre du plan académique de formation :

*L'ensemble des actions de formation fait l'objet d'une publication du plan académique de formation annuel. Plusieurs types de stage sont proposés. Par les bassins, par les chefs d'établissement.*

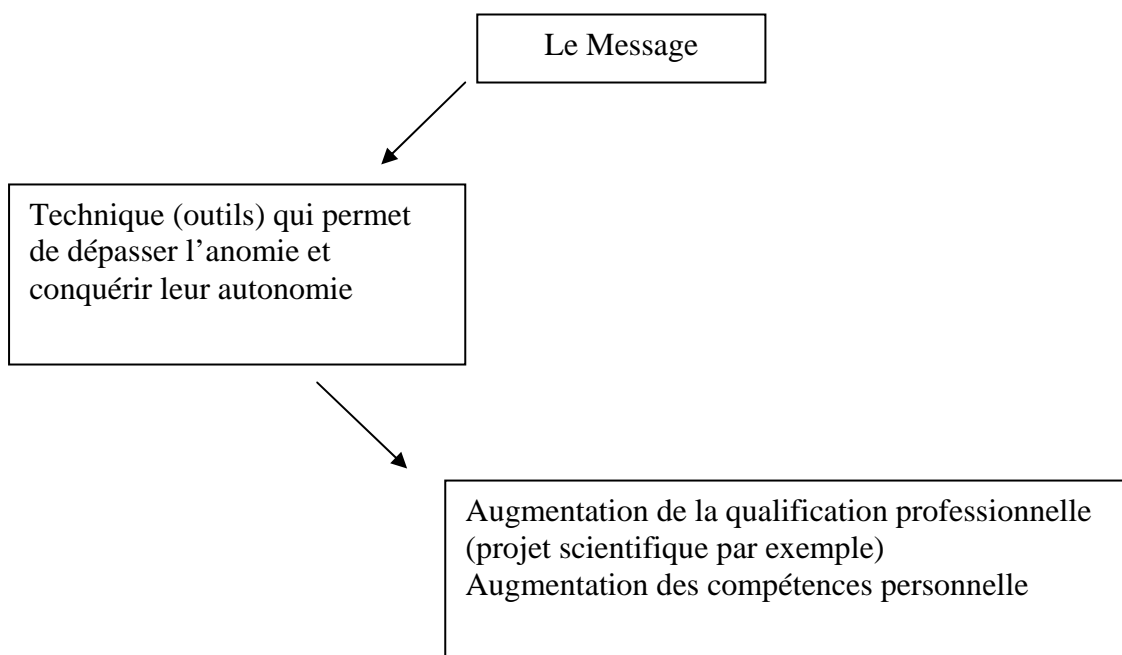
***«La formation des enseignants, qu'elle soit initial ou continue est un enjeu majeur du système éducatif. L'adaptation aux exigences de terrains et l'actualisation des savoirs scientifique impose la mis en œuvre d'une formation de qualité. »***

**Bibliographie : « Que sais-je ? La formation continue de Pierre Benard et Bertrand Liétard Mars 2001 »**

### Déterminants sociologique de la formation :



Le message ou contenu de la formation peut se présenter sous la forme schématisé :







On peut remarquer que l'ensemble des associations ont une relation étroite avec l'éducation nationale. Du côté gauche du schéma, les services de l'état qui aide à la décision de l'agrément d'utilité public. Les structures mise en relief en jaunes, apparaissent comme les plus réceptives au partenariat avec « Educ en ciel. ».

### *III. Propositions de développement d'Educ en ciel en Rhône-Alpes*

#### **a. Propositions à court, moyen et long terme**



Explication du schémas :

**Court terme : Définir la politique « Educ en ciel » : choix qui sera à prendre par l'ensemble des élus de la ligue.**

Pour l'instant, aucun choix n'a été fait pour « Educ en ciel » en Rhône-Alpes. Grâce au travail présent, ce positionnement pourra avoir lieu. Il faudra décider des moyens à accorder à ce programme : financiers et humains.

Les personnes ressources :

- Les élus de la ligue qui sont décisionnels.
- Les professionnels du cerf-volant, aux nombres de trois dans la région, et qui peuvent être consultés pour déterminer le fonctionnement interne.
- Les bénévoles spécifiques (les clubs) cerfs-volants dans le vol libre, qui devront être contactés pour définir les suites du projet.
- Les cadres techniques de la ligue

**Les alternatives pour l'étape « court terme » d'« Educ en ciel » en Rhône-Alpes :**

**Alternative numéro 1 :** Les élus de la ligue considèrent que le programme « Educ en ciel » ne peut être développé. Même si on a pu voir par les entretiens qu'un certain nombre d'acteurs sur le territoire étaient intéressés par le projet, il est possible que la ligue ne donne pas priorité à ce programme.

**Alternative numéro 2 :** Les élus de la ligue considèrent « Educ en ciel » comme un projet à développer. Ils décident de valoriser ce programme. Ils devront donc prendre en compte l'existence des personnes ressources sur le territoire.

Comme nous l'avons vu dans la partie 2, ces personnes ressources sont motivées par le développement du programme.

**Moyen terme : Démarrer le projet ; choisir le réseau à dynamiser, et le porteur de projet. Pour découler sur un bilan après ces premières actions.**

Si les élus décident de développer « Educ en ciel », (alternative numéro 2 ci-dessus) cela se ferait plus efficacement si un porteur de projet était nommé à cet effet.

Pour illustrer ce constat, il est intéressant de prendre exemple sur le programme du BIA (Brevet Initiation Aéronautique). Sans l'existence d'un porteur de projet sur le BIA, celui-ci n'a pas pu s'étendre au sein même de l'éducation nationale. Le porteur de projet étant en charge d'animer le programme et étant intégré à l'éducation nationale il est à même de communiquer au sein de l'institution. Sans cette communication le programme sera appelé à déperir.

## **Les alternatives pour l'étape « moyen terme » d'« Educ en ciel » en Rhône-Alpes :**

**Alternative numéro 1 :** Dynamiser le réseau des clubs cerfs-volants par l'organisation d'évènements avec l'aide des comités départementaux volontaires. Les professionnels seront les personnes ressources sur ce type d'actions. (On peut imaginer 3 évènements, un pour chaque professionnel répartis dans la région.) Un budget de la Ligue sera alloué à ces actions.

**Alternative numéro 2 :** Initier les partenariats au sein du réseau associatif (hors fédéral). Plusieurs de ces structures sont intéressées par la culture de l'air. Il serait possible de commencer le projet par quelques partenariats associatifs hors réseau fédéral. Dans ce cas, les professionnels du milieu sont également les personnes ressources.

A la suite de cette étape un **BILAN** devra être établi quelque soit l'option choisie par le porteur de projet. Cela permettra de voir si le réseau d'acteurs aura reçu positivement ou négativement le programme « Educ en ciel ».

Ce bilan déterminera les actions à mener à long terme.

### **Long terme : Développer « Educ en ciel » au sein de l'Education Nationale.**

**Conséquence d'un BILAN positif :** A ce moment là, le réseau étant en accroissement, il sera alors plus facile de le soumettre avec succès à l'Education Nationale. Comme il a été présenté précédemment, le porteur de projet Educ en ciel en Rhône-Alpes sera déjà en contact avec les personnes ressources à contacter.

**Conséquence d'un BILAN négatif :** Une autre réflexion devra être portée sur le projet. En particulier la volonté de développement de ces activités devra être réévaluée par les élus.

\*\*\*\*\*

### **Profils de porteur projet Educ en ciel en Rhône-Alpes :**

Il existe deux possibilités de statut pour ce porteur de projet.

- Soit un cadre technique de la ligue peut s'occuper de ce projet à mi-temps.
- Soit un chargé de mission est engagé pour le développement de ce programme dans la région. Ce chargé de mission serait rémunéré par le biais de la subvention des emplois tremplins.

Explication des emplois tremplins :

L'emploi tremplin de la région Rhône-Alpes : les régions ayant de plus en plus de pouvoir de décision, le conseil régional représente l'institution la plus à même d'aider les associations.

Ses emplois tremplins, s'adressent en priorité aux jeunes Rhônalpins de moins de 26 ans sans expérience professionnelle et aux travailleurs handicapés. Ces emplois tremplins ont deux objectifs :

- permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir une première expérience ou de consolider une expérience professionnelle ;
- permettre aux associations de conduire un projet de développement en renforçant leur potentiel humain.

Une aide dégressive est versée à l'association pendant 4 ans au maximum. Cette aide est de 10 000 € les deux premières années, 6 000 € la troisième année, 4 000 € la quatrième année.

Les étapes d'instruction et de validation sont : le dépôt par l'association d'un dossier complet à la Région accompagné des pièces justificatives. Les dossiers sont instruits par les services de la Région et sont présentés au Comité Régional de la Vie Associative (COREVA) pour validation. Les dossiers retenus sont présentés au vote de la commission permanente.

## **b. Le Projet « Educ en ciel » au sein d'une collectivité territoriale**

Jusqu'à présent les acteurs du réseau « Educ en ciel » de Rhône-Alpes n'étaient que des professionnels du vol libre, des professeurs des écoles, des enseignants EPS ou encore des pratiquants de cerf-volant.

Je me suis rendu compte au cours de l'étude que la thématique de l'air était porteuse pour les collectivités. Comme le dit l'organisateur de la fête du cerf-volant de Donzère : « *Le thème de l'air et le cerf-volant permettent de rassembler les habitants et faire venir des personnes de l'extérieur. Cela donne une image à la commune* »

De mon point de vue, les collectivités sont à intégrer dans le développement du projet « Educ en ciel » sur Rhône-Alpes. Ce sont des acteurs en demande pour des événements sur le thème de l'air.

### **Comment amener le projet « Educ en ciel » sur une commune ?**

Lors de mes recherches sur internet, j'ai cherché des communes dont la communication ou les actions associatives étaient axées sur le thème de l'air.

Partant de là, j'ai pu découvrir des projets tels que :

Les communes de la vallée du Rhône étant axées sur l'énergie des éoliennes, elles sont plus sensibilisées à des actions sur le thème de l'air et du vent.

D'autre part, dans le cadre de l'éducation à l'air, les 57 communes du grand Lyon ont été sollicitées par le programme des petits débrouillards dont l'objectif est de mettre à la portée de tous ; les enjeux environnementaux de la qualité de l'air, en développant des projets d'éducation aux sciences sur la problématique de l'air.

Que se soit auprès des jeunes publics ou pour la création d'évènement la ligue Rhône-Alpes de vol libre a un rôle à jouer avec le programme « **Educ en ciel** », elle peut mettre en œuvre un lien entre les élus des collectivités, les professionnels du milieu et les pratiquants cerf-voliste.

Il était prévu de montrer un exemple d'intégration du projet « Educ en ciel » sur une commune lambda. Mais la spécificité des communes complexifie la tâche. Suivant la position géographique et son orientation politique l'intégration d'« Educ en ciel » ne peut être la même.

Le type de personnes ressources potentiellement intéressées par le projet « Educ en ciel » seraient le conseiller municipal chargé de l'insertion de l'emploi, de la jeunesse et des sports, ou encore à l'économie locale (événementiel) pour les grandes communes.

Dans les petites communes le maire est représentatif de beaucoup de domaines. Il est la personne centrale au niveau décisionnel.

## **Conclusion :**

Ainsi se termine l'audit des acteurs « Educ en ciel » en Rhône-Alpes.

Nous pouvons l'affirmer : aujourd'hui il existe des personnes intéressées par l'adaptation du projet « Educ en ciel » en Rhône-Alpes.

« **Educ en ciel** » est à imaginer sur le long terme. Tous les enfants qui touchent un cerf-volant ne seront pas forcément demain des pilotes de vol libre. Pour autant, ce programme peut devenir un réel moyen de développement de la notion de culture de l'air autant dans le loisir, dans la science ou encore dans le sport.

Dans notre région, le vent n'est pas une caractéristique, mais la montagne et l'aérologie fascinent. Comprendre les vents et les brises peut offrir un contenu éducatif.

La région donne accès aux sports de nature en général. Développer « **Educ en ciel** » en Rhône-Alpes, c'est l'intégrer dans l'éducation aux sports de nature chez les jeunes.

« **Educ en ciel** » répond au développement de nos sports et ses retombées sont à imaginer sur le long terme.



# **ANNEXES**

Entretien avec Pascal Maire (le 13 Mai à Lyon)  
Entretien retranscrit par écrit :

Présentation de l'audit :

Clémence :

« Alors en fait, je suis étudiante en maîtrise L.E.S.T (Loisirs Environnement Sport Tourisme). Je suis en formation à Grenoble à l'université Joseph Fourier. Elle se termine par un stage de 5 mois à faire, soit dans une entreprise de tourisme, soit dans un conseil général, soit dans une fédération Française : c'est large.

Quand je suis arrivée au parapente, pour moi, c'était une manière de regarder l'air de façon différente, et ensuite, j'ai découvert que, dans la FFVL, il y avait aussi du cerf-volant. Et je me suis dit : « C'est génial pour les enfants, puisque le parapente ne me paraît pas adapté à eux. »

Donc, j'ai voulu travailler pour « Educ-en-ciel », et j'ai rencontré Jacky Bouvard. J'ai découvert qu'il s'agissait d'un réseau d'acteurs mais que travailler dedans allait être difficile. De fil en aiguille, ensemble, on s'est dit que, comme j'étais en ligue Rhône- Alpes de vol libre ça pouvait être intéressant de faire un audit sur la fonction d'« Educ -en-ciel » et émettre des plans de développement, une fois l'état des lieux fait.

C'est comme ça que je me suis retrouvée en contact avec Jean-Marc Arduin. Comme, pour lui, « Educ-en-ciel » ne marche pas, il a voulu en comprendre les raisons. Il a voulu savoir les points de vue des acteurs du milieu associatif, du milieu professionnel, ou de l'Education nationale, et connaître leurs idées .

J'ai commencé le 1 Avril, j'ai découvert les professionnels que sont : François Dubanchet, Jean Marie Lestrait et Christophe Martine. Pour les clubs, j'ai vu pour l'instant : « La bande à Eole » d'Annemasse, « Les vents du lac », un club ardéchois et suis allée au festival du 1 mai à Donzère.

Evidement pour moi, vous êtes une personne incontournable comme président de la commission cerf-volant de la ligue Rhône-Alpes. Jean-Marc tient aussi à ce que je vous questionne ainsi :

« D'après vous, est-ce qu'il y a une possibilité de développer « Educ-en-ciel » en Rhône-Alpes avec le milieu associatif? Et si c'est possible, sur quel axe de développement ? »

Quant à moi, je questionne chaque personne que je rencontre en lui demandant :

« Qui est la personne que j'interroge ? Où est-ce qu'elle se situe ? De quoi est-ce qu'elle s'occupe ? Et comment s'organisent les actions ? »

Pascal : On va commencer les choses, je m'appelle Pascal Maire, je suis pharmacien des hôpitaux, vous le voyez. Pour vous dire en deux mots, je me suis toujours intéressé au milieu de l'air. Quand j'étais gamin, j'étais dans un foyer de jeunes et on faisait de la photo, de l'aéromodélisme. Quand j'étais au lycée j'avais fait le BIA. Ce qui est intéressant par rapport à la fédération parce qu'elle voulait faire l'équivalent du BIA mais dans les collèges. Je ne sais pas où ça en est.

Et puis quand j'ai commencé d'être interne à Dijon, j'avais un peu d'argent, j'ai passé mon brevet de pilote privé. A l'époque dans les années 1978, vous pouviez faire du planeur et vous pouviez faire du deltaplane et puis c'était le début, donc plutôt considéré comme « casse-gueule ». Et puis moi, j'aimais bien les moteurs, donc j'ai passé mon brevet de pilote d'avion. C'était le moment où il ya avait plein de gens qui venaient faire de la voltige. Quand je suis arrivé comme pharmacien des hôpitaux à Lyon, j'ai arrêté les activités de l'air. On s'est rendu compte avec ma femme, à peu près en même temps, qu'il y avait des gens qui faisaient du cerf-volant. C'était en 1995, ça fait 13 ans.

Et donc, à ce moment-là, avec le cerf-volant, on s'est rendu compte très vite qu'on pouvait faire du char à cerf-volant. On s'est rendu compte de tout ça au travers du magasin « Le cri du kangourou » et d'une bande de copains qui étaient autour. Et puis, on s'est rendu compte lors d'un festival, à ce moment là, que c'était la grande période du cerf-volant. J'avais fait un

constat au niveau de la ligue en expliquant que s'il y a une grande période au niveau du cerf-volant : c'était quand toutes les forces se fédèrent à un moment donné vers l'économie. En fait, tout le monde s'est précipité dans les cerfs-volants en disant : « On va faire du fric, on va vendre des cerfs-volants. On va avoir une activité de façon délirante. »

Il y avait des revues papiers comme « Cerf-volant Passion, Planète Cerf-volant ». Il avait aussi les championnats, il y avait toute une dynamique avec des jeunes qui suivaient. Et puis, je pense que c'étaient les jeunes des années 90.

Je pense que les jeunes de maintenant, les jeunes de 15 ans et 12 ans, vous en êtes déjà très loin. Vous avez des coupures et des ruptures déjà très importantes, on va y revenir. Il y avait des festivals, en particulier, un au Cap d'Agde et on s'est rendu compte qu'il y avait une manche des championnats de France acrobatique. On pouvait voler en équipe.

Et là avec ma femme, on n'est pas dans une patrouille militaire, quand on est des civils qu'on est déjà d'un certain âge et qu'on veut voler en équipe, la seule solution c'est le cerf-volant. Ca, c'était les années 80, à ce moment-là, on est revenu vers le magasin.

Et puis en 1998, si on s'est dit : « Si on veut monter une équipe, il faut créer une association : elle s'est appelée « Kangourou-team-kite ».

On a gardé le nom kangourou, parce qu'on leur fait de la pub indirectement, l'association aura 10 ans cette année. Et l'idée c'était de faire des démonstrations, de cerf-volant acrobatique dans les festivals comme celui de Donzère. Entre parenthèses, je ne sais pas si vous avez vu la place qu'on a à Donzère et les conditions de vent, vous pouvez imaginer les difficultés.

Et puis, au bout d'un moment, on a voulu faire un peu de compétition. On était bien une dizaine pour faire un team de 4/5. Et puis ça a commencé à tirailler entre ceux qui voulaient faire de la compétition et ceux qui ne voulaient pas. On a quand même fait les championnats de France en 2000, (c'est le retour des gros teams, à ce moment là). Et puis ça un peu été la fin de team en compétition parce qu'il y a eu ceux qui ont continué et les autres non. Moi, j'ai toujours continué, ma femme aussi. Et puis le team s'est orienté autour des meetings aériens. Je me suis retrouvé en présidence tournante : président de club. On était au départ une dizaine de licenciés, maintenant je pense qu'il y en a une centaine. Ce n'est plus moi le président, c'est Christophe. Il y a une centaine de licenciés, mais on a 90 kites, en particulier, tiens par exemple, même ma femme et moi, on a une licence kite et cerf-volant parce qu'on fait du char encore un peu.

Je suis allé aux AG de la ligue, aux AG nationales et puis je me suis retrouvé au bureau de la ligue parce qu'à la suite de Mathieu Sarli, il y a eu une routine, qui s'était installée entre-temps.

Où ? C'est une des questions des plus importantes. Pas dans le sens ici, mais, avec quel vent ? Vous avez des vents locaux dans les montagnes qui se lèvent en vallées, mais qu'on n'a absolument pas ici.

Ici vous êtes dans une des régions les moins riches en vent régulier de France. On n'est pas bien placé dans les deux types de vents, locaux et météo. Vous verrez, au parc Gerlan, ce n'est pas le mieux.

Mais vraiment le problème en Rhône-Alpes, c'est vraiment le vent.

Les grands vents météo, je peux vous assurer que c'est fort. Donc, il faut avoir le matériel en conséquence. Et puis, on n'a pas de vents locaux, ni brise de mer ni brise de vallée. Ça va bien pour les cerfs-volants standards.

Ça veut dire qu'on est toujours obligé de s'expatrier pour avoir du vent. Du côté d'« Educ-en-ciel », c'est un sacrée limite parce si vous avez une bande de gamins, vous les menez en régional pour les championnats, ils font des trucs tous les dimanches. Quand vous êtes avec des cerfs-volants, faut tenir les gamins à faire autre chose. Donc ça, c'est un gros problème, ce « Où ».

Lyon, dans la région Rhône-Alpes est très mal placé. Pendant un moment, je voulais qu'on puisse avoir les terrains d'atterro pour pratiquer, c'est tout à fait gérable quand on se connaît, il n'a pas de souci.

Mais les deltas ou les parapentes quittent le terrain. Tandis que les cerfs-volants restent. Nous, quand on vient en team de 6 et qu'on a des lignes de 45 mètres, le terrain de compétition fait 110 mètres par 110 mètres.

C'est une des raisons pour lesquelles il n'y a pas de terrain ici à Lyon. Si vous déclarez un terrain officiel de voiles, il va être embouteillé tout le temps par le nombre de gens qu'il y a sur Lyon.

Le terrain, c'est quand même un problème secondaire par rapport au problème de vent.

C : En quoi le développement d' « Educ-en-ciel » ne peut-il pas avoir lieu à cause des problèmes de vent ? Je comprends bien qu'un gamin qui a fait un cerf-volant, s'il ne le fait pas voler c'est quand même dommage !... Pour aller jusqu'au bout de la pratique, vous voulez dire ?

Vendez du foot en disant : « Vous n'avez pas le droit de taper dans le ballon... »

C : Par contre, ce que je remarque aussi, c'est qu'il ya le vol et puis aussi toute la construction.

P : Mais quand vous êtes un jeune, ce n'est pas ça qui vous intéresse. Dans le temps, quand je faisais de l'aéromodélisme, on passait notre temps à faire notre avion qu'on cassait à la première sortie au printemps. Ça n'a rien à voir avec maintenant car vous achetez une voile qui vole à peu près à coup sûr. Avant, il y avait le plaisir d'avoir fait les choses, mais si on nous avait dit qu'on allait systématiquement les casser, on n'aurait jamais passé des hivers successifs à les faire. Maintenant l'époque a changé.

On va revenir sur les conditions du frein sur « Educ-en-ciel ».

Je m'arrête sur la réponse à vos questions, ( j'avais recensé les choses pour qu'on ne rate pas trop de sujets aujourd'hui.)

J'avais recensé les clubs. Vous avez vu François Dubanchet, c'est bien, parce que vous avez vu au travers de lui, d'une part un professionnel qui a fait pas mal d'ateliers, et, deuxièmement, vous avez vu son club qui s'appelle : « Les chatouilleurs d'anges. » Si vous ne savez pas quoi faire le dernier week-end d'Août, venez à Marcolins, parce que, d'une part on fera une manche régionale de la ligue Rhône alpes de cerf-volant acrobatique ; et puis, d'autre part, toute la partie du samedi soir c'est génial ! C'est une équipe super sympa. Et puis il ya un festival le lendemain, c'est plus dans la nature, dans des champs qui viennent d'être fauchés. « Les chatouilleurs » vous avez vu l'esprit, c'est-à-dire que c'est une bande de copains, ils font des manifestations, ils aiment bien faire des choses. Au jour de l'an, ils envoient toujours une carte de vœux personnalisée. C'est un esprit un peu festif. Et puis avec François, il y a quand même quelque chose du côté des enfants. C'est aussi en lien avec son activité professionnelle.

Ensuite, «La bande à Eole », c'est un peu différent, ils ne sont pas très nombreux.

D'abord, ils ont eu une implication pendant un moment dans des programmes en direction des jeunes en difficulté, des banlieues difficiles. Maintenant, c'est plus leur truc.

Effectivement c'est le plus la compétition aujourd'hui. Ils ont été très liés à un fabricant de cerf-volant : R-Sky, et, d'une certaine façon, ils sont un peu dans la tourmente actuelle. C'est-à-dire que tous ces fabricants de cerf-volant locaux, ils ont plus les moyens, il n'y a plus de marché en France. Par contre, ils se sont bien débrouillés depuis 2ans parce qu'ils sont devenus des juges. Et puis ils ont aussi un très bon niveau de compétiteurs, Samuel a été deuxième au championnat de France individuel. Samuel et Laura ont été premiers aux championnats d'Italie.

Le problème d'un club comme ça, ils en sont l'illustration : ils sont 5, ils ont leurs boulot à côté, et ils ont leurs compétitions. Ils ne veulent plus donner, enfin je ne veux pas parler pour

eux, mais ils ne veulent plus tenir d'atelier. Et puis, il y a quand même aussi un problème de coût de matériel. On va y revenir aussi.

Autre club : « Les rêveurs d'Eole », alors je ne sais pas ce qu'est devenu le club, mais il y avait deux membres très actifs qui étaient : David et Patricia, mais ils ont déménagé. Ils ont voulu remonter un festival, pendant la fête du village. Ils avaient envie de faire des ateliers pour des gamins. Et puis, avec l'arrivée de leur deuxième enfant, l'activité va se décanter un petit peu. Mais je suis sûr que David a envie de s'occuper de gamins.

Ensuite il y a le club : « Entre ciel et terre » à Grenoble. Ils ont bien tourné du temps où il y avait Pierre-Yves Rimet (deuxième au championnat d'Europe en 4 lignes). Ils ont changé de présidence entre temps. Je ne sais pas ce que devient le club en ce moment. Et après il y a nous, « Les kangourous ».

On a vraiment une grosse activité avec le kite. Et en particulier, on avait failli faire un autre club « Kenelle Air Force » avec un K, comme Kangourou. On avait dit : « C'est complètement con ! On n'arrive déjà pas à gérer tous les statuts et les papiers d'une association loi 1901. C'est prévu dans les statuts de faire différentes sections. D'ailleurs ce sont des kite-surfeurs qui sont présidents en ce moment.

Il n'y a pas de professionnel dans l'équipe. Il y a simplement une fille qui s'appelle Eliette Grataloup, qui fait des ateliers de construction. Elle faisait la VAE pour devenir monitrice, mais il a fallu la pousser. Elle fait encore des ateliers.

Il y a aussi : « Les vents du lac », tout à fait. Ils ont un club qui tourne bien effectivement. Vous avez parlé des licences : le cerf-volant dans la ligue Rhône-Alpes ce n'est pas grand-chose. On est peut-être 300 licenciés en cerf-volant avec 70 compétiteurs au niveau national. Alors, pour continuer ce que vous avez dit tout à l'heure autour de « Educ-en-ciel », d'une part Jacky Bouvard s'en est effectivement bien occupé, mais il y a aussi un enseignant professionnel qui s'y est beaucoup intéressé : C'est Mickael Aze d'Epinal ; en particulier : la chouette qui vole c'est lui qui l'a conçue, en partie.

Je pense que si vous voulez avoir des jeunes en compétition, dans tous ces sports où vous avez besoin encore de courir, très vite, l'élément bloquant, c'est la machine humaine physique. Tandis qu'à l'inverse quand vous regardez les pilotes de voltige, leur organisme a pris l'habitude. L'organisme n'est pas limitant mais c'est le mental. Ce qui compte, c'est la maîtrise de soi. En fait c'est ces qualités-là qui passent et maintenant j'en reviens à la compétition en cerf-volant. Et bien, c'est un peu la même chose. En cerf-volant, les qualités physiques si vous les avez euh... si vous avez les bons gestes etc... elles seront rien par rapport à toutes les petites qualités de maîtrise mentale. C'est ça qui bloque le système.

On devrait ouvrir les places alors ?

Mais il manque aussi des pilotes. C'est vrai aussi. Mais je pense qu'avec l'équipe montée par Red Bull, c'est un moyen de faire de la communication dessus. Ce n'est pas aussi ringard. On a fait aussi une plaquette. Quand on est sur les meetings, on touche quand même 30 000 personnes. Mais on est incapable de trouver un pilote parce qu'on ne trouve pas des gens qui veulent s'astreindre aux entraînements et meetings. Je pense que le parapente, c'est quand même assez cadré. Et le kite-surf, c'est le côté « free ride », avec la nécessité d'encadrer. Le problème c'est qu'en cerf-volant, plus vous faites de free style, moins vous faites quelque chose de lisible pour le public. Je me suis amusé à compter mes heures de cerf-volant, je fais à peu près 150 à 200 heures par an.

Quand vous regardez le nombre d'heures de voltige, pour vous entraîner, c'est le même nombre d'heures. Ça veut dire quand même que pour obtenir la précision en cerf-volant, il faut un nombre d'heures. Ça veut dire qu'en cerf-volant, c'est tout, sauf l'esprit fun.

Et puis le matériel qu'il va falloir en fonction de la force du vent, ce n'est pas demain qu'un jeune pourra se lancer comme ça. Pour ce qui est du meeting, c'est quelque chose qui ne va

pas plaire à tout le monde, c'est très cadré, c'est une « mini-niche ». C'est l'opposé du free style. Si on revient au matériel, c'est quand même quelque chose qui coûte cher.

Tout ceci mis sur la table, on en revient à la question de Jean-Marc : « Pourquoi Educ-en-ciel ne marche-t-il pas ? »

C'est quasiment d'enseignants professionnels dont on a besoin, c'est-à-dire qu'il faut que ce soient des enseignants professionnels de collège, d'école primaire qui prennent en charge et développent l'activité par rapport à leur intérêt pédagogique.

Même si au niveau associatif en Rhône-Alpes, on n'a pas un réseau très intensif. On a quand même des gens qui s'y intéressent, qui sont prêts à bouger, on peut avoir : et des professionnels et des enseignants qui font des choses momentanées ?

Bien sûr qu'au niveau de Rhône-Alpes, on est un certain nombre, mais on est chacun dans notre domaine. Je pense que les gens ne sortent pas beaucoup de ce qu'ils ont envie de faire. Les plus ouverts sont peut être « Les chatouilleurs d'anges, Vent du lac et Les rêveurs d'Eole ». Les associations ne sont pas disponibles. Les gens sont indépendants dans leur système. Mais par contre, je pense et je réagis vraiment par rapport à ce que vous venez de dire, je suis peut-être trop vieux jeu. Je pense que l'époque n'est plus à « Educ-en-ciel », dans son principe.

Si on reprend un peu tout ce qu'on vient de dire, quand on veut faire du cerf-volant, il faut vraiment de la place. Deuxième facteur important, si vous voulez faire les choses sérieusement, il faut de l'argent. Il faut de l'argent pour le matériel, pour le déplacement.

Ensuite, les gens n'ont peut être plus envie de s'investir autant, ni de la même façon.

Je me demande par exemple, est ce que ça ne vaudrait pas le coup que vous alliez voir du côté des clubs de tirs à l'arc ?

Pour en revenir à « Educ-en-ciel », je pense que les jeunes (8, 15 ans) sont plus partants pour faire un produit dérivé que le vrai produit en lui-même. Combien de gens achètent des vêtements de win-surf et ne font pas ce sport ? C'est donc bien la preuve qu'on vend une image plus qu'on ne vend l'activité. Deuxièmement, vous regardez les win-surfeurs eux-mêmes, vous avez différents profils, mais ils ont quand même aussi une propension à causer au bord de l'eau de matos. Il n'empêche, quels sont les jeunes qui ont vraiment envie d'être dans la nature ? Quand vous êtes en ville, sur une métropole comme Lyon, ce n'est pas si évident que ça.

Ensuite, je pense qu'il faut que ce soit un jeune prêt à vouloir apprendre un certain nombre de choses. Vous ne pouvez pas progresser en cerf-volant, si vous ne voulez pas comprendre votre matériel. Et ça, je pense que c'est vite un facteur limitant.

C : Est ce que « Educ-en-ciel », ce n'est pas que de la construction avant tout ?

Pour moi non, c'est comme du foot sans taper dans le ballon. A la limite, est-ce qu'en fait on ne s'est pas trompé de direction ?

La fédé a commencé avec le delta, puis le parapente est arrivé, il est devenu plus important en terme de pratiquants, le cerf-volant était présent et puis il s'est réduit. Et après on a eu le kite. Et en fait on a dit : « Au travers des histoires d'assurances, le parapente, le delta, le kite sont considérés comme des sports à risques avec un style d'assurance particulière. Le cerf-volant ce n'est pas un style d'assurance particulière, et là, on est quand même toujours avec l'idée du cerf-volant jouet.

Peut être qu'on a mal positionné les choses ? C'est peut être une vue de l'esprit de dire que le cerf-volant tel qu'il est en Rhône-Alpes, c'est peut être une façon de présenter les choses. On est bien d'accord que quand vous faites faire des cerfs-volants Hedy, c'est une activité d'encadrement ça va durer sur un après midi, un trimestre d'activité pédagogique et ça s'arrête là. Mais peut-être que « Educ-en-ciel » va déboucher, au travers du cerf-volant sur une culture de l'air, qui se prolongera plus tard par le BIA, et faire que les gens à l'intérieur de la fédé vont basculer sur le delta ou le parapente.

Et ben non, en définitive, moi je me rends compte, quand on fait des meetings par exemple, que tous les pilotes de patrouille, quand ils voient ce qu'on fait, ça les branche vachement, on est copain avec les pilotes de la patrouille de France et finalement je me demande si le cerf-volant, on n'y reviendra pas plus tard, y compris au niveau de la fédé. Les gens du kite-surf, quand il n'y a pas de vent, regardent du côté du cerf-volant, « des combattants », ils touchent un peu « aux révolutions ». C'est-à-dire qu'à la limite, les kite-surfeurs, quand il n'y a pas de vent, regardent du côté du cerf-volant. Les gens du parapente aussi. Mais par contre, si vous voulez bien voler, il faut des cerfs-volants spéciaux.

On peut se poser la question de savoir si on a choisi le bon angle.

Et si l'Education nationale ouvre ses portes, qu'est ce qu'on va leur répondre à ces gens-là : finalement, pour nous le cerf-volant ce n'est pas quelque chose pour les enfants, mais c'est quelque chose qui est plus compliqué, qui est cher en matériel, qui demande de la place... ou on se dit que c'est aussi un jouet. C'est aussi une manière, un accès au rêve, à la technologie peut-être ?

D'un autre côté, l'espace aérien se réduit de plus en plus. C'est à dire, l'aviation privée faut tirer une croix dessus, le parapente c'est une espace plus petit, le kite-surf, il est encore plus petit, et le problème du cerf-volant c'est un espace encore plus petit mais il est captif. C'est probablement une des choses que l'on doit garder à l'esprit dans notre réflexion.

Deuxièmement, je pense que vous répondez, avec ce que vous venez de dire là, que si tous les clubs de la région Rhône-Alpes sont en cheville avec des enseignants professionnels, ils peuvent effectivement aider, apporter des trucs, mais ce n'est pas eux qui feront les enseignants, qui seront moniteurs etc...Malgré ça, je pense qu'on peut probablement monter des choses.

Votre travail va être très intéressant. Il faut que vous travailliez entre les facteurs de société, les tendances, il faut que cherchiez un certain nombre d'accroches, après il faudra que vous décliniez un certain nombre de pratiques au niveau de ce que les jeunes veulent et puis décliner après sur le cerf-volant.

C : Mais le travail qui m'est demandé, c'est de définir quel est l'état des lieux, ce n'est pas de dire : « Il faut que ça marche ! », mais, c'est de savoir si, au niveau de l'associatif, on peut faire quelque chose, on peut imaginer quelque chose. Est-ce qu'au niveau de l'Education nationale on a une volonté, une ouverture ?

C : Ce que je retiens de ce que vous me dites-là, c'est qu'il faut vraiment séparer le développement du cerf-volant pratiqué avec les adultes, de l'éducation à l'air dans les écoles. Il y a des choses qui sont faites dans d'autres régions, et en Rhône-Alpes, il y a des actions locales, mais rien de global, alors qu'il y a un esprit de montagne, d'aérologie.

P : D'abord la montagne en Rhône-Alpes elle n'est pas si facile que ça. C'est-à-dire que Rhône-Alpes avec les vallées c'est très contraignant.

Mais est ce que Rhône-Alpes peut avoir une culture de l'air ?

Si on va plus loin dans votre idée, c'est-à-dire l'éducation à l'air, il ne faut plus que ça s'appelle « Educ-en-ciel ». Au travers du cerf-volant, faut faire rêver plus les gamins. Et vous faites vraiment un truc qui est une éducation à l'air comme un pré- BIA.

Avec « Educ-en-ciel », on vend le cerf-volant alors que finalement le petit cerf-volant statique, ça fait pas vraiment rêver les jeunes qui ont envie de free ride. Alors que si vous construisez « Educ-en-ciel » avec une culture de l'air très ouverte vers le parapente, le kite-surf, une culture de l'air étendue, finalement le produit dérivé, ça finira par être le cerf-volant. C'est-à-dire que maintenant, faut plus vendre le cerf-volant en premier.

On n'a jamais non plus parlé de tout ce qui est aéromodélisme. La grande différence entre la radio-commande et le cerf-volant, c'est le retour de sensation. C'est dire que vous êtes en direct avec le cerf-volant alors que vous ne l'avez pas dans tout ce qui est aéromodélisme.

On peut délirer encore un peu plus, et se dire qu'une façon de rendre « Educ-en- ciel » intéressant, c'est passer par les petits hélicoptères télécommandés. »



## Entretien avec Luc Polanto : (Annecy, le vendredi 16 Mai 2008)

**Jean Marc Ardhuin :** « **Educ-en-ciel** » consiste à développer les activités aériennes en direction des publics jeunes : que ce soit dans le domaine scolaire, péri-scolaire ou associatif. L'objet de la mission est de rencontrer tous les acteurs et notamment de se renseigner sur le fonctionnement de l'Education Nationale.

En fin de stage, Clémence devra nous rendre un document, nous disant : « Voilà , pour développer **Educ-en-ciel** » sur la ligue Rhône-Alpes de vol libre, avec tel public, il faudra faire ceci ou cela. »

**Luc Polato :** « Le premier degré ne marche pas du tout comme le second degré à tous les niveaux, y compris pour la formation continue. Notre plan de formation continue est une déclinaison du plan académique de formation qui, lui-même, est une déclinaison des instructions du ministre. A chaque fois qu'on a des nouveautés, il faut intégrer 30 % de notre formation continue sur les objectifs ministériels. Pour exemple, l'année prochaine, il faudra absolument qu'on travaille sur les programmes qui viennent d'être décrétés il y a une quinzaine de jours. Nous devons également prendre en compte les nouveaux modes d'évaluation qui vont s'appliquer dès la fin du CE1. Les autres 30% sont consacrés au plan académique, à respecter ce que le recteur souhaite, les spécificités locales de territoire. Et puis, on a un autre tiers que l'on laisse à discrétion des gens de terrain pour accompagner des projets très précis, comme le « Savoir nager », par exemple, ou autres...

En début d'année, on jouit d'un potentiel de titulaires remplaçants qui sont supposés remplacer les enseignants qu'on met en formation. Mon travail est d'organiser un plan de formation à l'année. Ce plan de formation marche bien jusqu'en janvier et puis après la situation se dégrade, parce que dans le 1<sup>er</sup> degré, on intègre de plus en plus de jeunes et jolies femmes qui demandent un nombre d'arrêts important, difficile à prévoir. Et la majorité des remplaçants se retrouve dans les classes. La difficulté réside dans la variable d'ajustement à ce problème.

Donc, il faut essayer de faire fonctionner notre plan de formation avec les exigences d'un ministre, d'un recteur, d'un inspecteur de l'Education Nationale, et le recueil des besoins des enseignants. Avec des données techniques pas toujours faciles. Il nous faut donc hiérarchiser. Dans la hiérarchie, on a par exemple des actions de formation riches et dignes d'intérêt, comme : « L'école au cinéma ».

Mais à un moment donné, quand le pôle de remplaçants diminue, et, qu'avec la politique du moment, il faut se recentrer sur les fondamentaux, que les contraintes des AEM (Accompagnement à l'entrée dans le métier) exigent que l'on offre 5 semaines de formation aux nouveaux directeurs, 3 semaines de formation initiale aux élèves enseignants de 1<sup>ère</sup> année, 2 semaines aux titulaires de 2<sup>ème</sup> année, cela devient compliqué !

En gros, dans le taux de formation continue, on fait rentrer de nouvelles obligations, donc ressortir des tas de petites choses qu'on faisait avant, qui étaient moins fondamentales.

En revanche on a une nouveauté, qui n'est pas encore mise en place, c'est que le ministre a décidé que les enseignants du 1 degré ne feraient plus 26h d'enseignement avec les élèves, mais 24H, leur obligation de service restant de 27H. Que vont-ils faire de ces 2h par semaine en plus ?

Le ministre a dit que, pour la plupart d'entre eux, ce seront des heures de soutien pour certains élèves. Mais il y a des endroits où le nombre d'élèves à prendre en soutien n'occupera pas tous les enseignants d'un établissement. Que nous dit cette circulaire ? Qu'il faudra remettre ces heures aux pots de formation continue.

Donc, cette fois-ci, on pourra mettre au point des actions de formation, hors présence des élèves. On pourra effectivement d'avantage utiliser le mercredi ou les semaines de vacances. De toute façon, c'est un temps de travail qu'ils auront à faire et que leur inspecteur leur

imposera, pas forcément tourné vers les fondamentaux. Normalement, mon plan de formation est déjà bouclé à cette période de l'année mais, cette année, je ne l'ai encore pas commencé. Ensuite, autre point, si vous avez à la clef un projet éducatif, ce sera votre sésame pour entrer dans les projets de formation quels qu'ils soient. Ce devra être un projet éducatif bien ficelé sur ce que les enfants pourront apprendre, pourquoi, comment ?

L'entrée par le plan départemental de formation continue n'est pas forcément pour vous la meilleure. En revanche, chaque circonscription, et il y en a 12 dans le département, est pilotée par un inspecteur de circonscription qui gère le temps de formation. Cette fois-ci, ce n'est pas un visuel départemental, mais vraiment interne. Et il y aura des actions formation dirigées vers les fondamentaux, par exemple, les efforts à porter à la lecture, mais les inspecteurs auront toute latitude pour monter des opérations autres, comme des activités éducatives diverses et variées : course d'orientation, AFPS. Là encore, il faudra un projet éducatif.

Dans le département, il y a aussi 8 conseillers techniques départementaux. Il y a en un pour la langue vivante étrangère, un en TIS, et 3 qui seront peut-être vos meilleurs interlocuteurs, qui traitent les projets éducatifs. Ils sont en lien avec les fédérations. Ils me font de propositions, me demandent des jours dans le plan de formation.

Je suis plus là pour vous donner toutes les clefs. D'autant plus que ces gens changent de fonction. A la rentrée prochaine, Valérie Giraldet, et 2 autres nouveaux prendront leur fonction. Donc pour vous, dès la rentrée, il y a un espace à prendre. Pour commencer, initiez un début de partenariat.

Je pense qu'il faut être peu ambitieux, travailler à un échelon local, piloté par ce conseiller départemental. Et puis voir de quelle manière sur un bassin très précis de vous pouvez rentrer. Vous êtes un peu hybride parce que vous êtes à la fois côté science et côté sportif. Les conseils départementaux ont l'habitude de travailler avec les fédérations.

Une autre porte d'entrée que je voulais vous donner, c'est l'USEP, contactez Eric LELONG, qui était lui-même, ancien conseiller pédagogique dans une circonscription. Avec son équipe, il prépare toutes les rencontres et présente les activités. Les enfants pratiquent sur le temps scolaire, et aussi en dehors de temps scolaire.

A mon avis, en priorité, vous avez ces deux entrées, les oreilles attentives des conseillers pédagogiques départementaux EPS et l'USEP.

Dans les activités dites « à risques », on a besoin d'une personne qui a les compétences, mais dans les activités dites « hors risque », il n'est pas indispensable d'avoir une personne diplômée pour les interventions. Quelle que soit l'activité, il faut savoir que c'est l'enseignant qui est responsable. Y compris par exemple quand on va à la piscine.

**JM :** On a le même schéma sur tous les départements ?

**L :** Oui, on a le même schéma sur tous les départements.

**JM :** Concrètement, financièrement parlant, qui s'occuperait de la rémunération de la spécialiste du domaine ?

**L :** Cela ressort du service de la division des élèves, et je sais que pour le cirque, on a obtenu des interventions rémunérées. Dans le 1<sup>er</sup> degré, c'est mince. C'est plus facile dans le second degré. Ce n'est pas quelque chose sur laquelle il faut compter, mais ça existe. C'est le conseiller pédagogique départemental qui fait passer les frais auprès des bureaux de la division des élèves.

Vous avez aussi un truc pour vous : celui de vous rapprocher du CCFI, un établissement en dehors de l'Education Nationale, mais qui monte des projets avec les écoles et les collèges. Votre entrée vous l'avez : former des enseignants en dehors d'un temps de présence d'élèves. C'est peut être pour vous un moment opportun.

## **PROJET PEDAGOGIQUE : L'AIR et LE VENT**

### **INTRODUCTION**

La mise en place d'un atelier de fabrication de cerfs-volants constitue le point de départ de ce projet. Au delà de l'activité purement technologique, cet atelier permet en effet une ouverture sur l'ensemble des domaines abordés en dernière année de cycle II.

#### **1 SITUATION DE DEPART**

Le facteur déclencheur à ce projet est l'étude d'un album intitulée *Le dragon de la tour Eiffel* écrit par René Bouclon. Au fil des chapitres les enfants découvriront la Chine et les cerfs-volants. Un atelier de construction d'un cerf-volant dragon miniature sera proposé à l'ensemble de la classe. Par la suite sera mis en place deux ateliers nouveaux : un atelier de construction d'un cerf-volant appelé : Rokaku et un autre atelier pour un cerf-volant appelé cerf-volant de combat.

#### **2 INTEGRATION DE CE PROJET DANS LES PROGRAMMES OFFICIELS**

L'air et le vent sont un sujet à développer au cycle II en particulier au CE1 (dans le domaine de la physique). Nous avons pour objectif de faire prendre conscience aux enfants de l'existence de l'air. Par le biais d'activités scientifiques et techniques, conforme à notre programme, qui permettront à l'enfant une première découverte du sujet et un accès progressif aux savoirs et aux savoir-faire disciplinaires de base, nous mettrons l'accent sur les compétences transversales qui sont à acquérir en fin de cycle II.

#### **3 OBJECTIFS GENERAUX**

**A** Mise en place d'un projet qui sera poursuivi l'année prochaine au cycle III.

- Ce projet permettra une liaison avec le cycle 1 à travers l'élaboration de l'écriture d'un livre

sur le thème de l'air. D'où une concertation active entre les enseignants.

- Mise en place d'un travail interdisciplinaire durant l'année scolaire.

**B** Faire prendre conscience aux élèves de la présence de l'air.

- Les sensibiliser aux problèmes de l'environnement.
- Ouverture culturelle et historique sur le thème.

**C** Ouverture sur la vie associative et le partenariat.

- Travail avec des intervenants, (parents d'élèves, clubs cerf-volant, Mairie)

#### **4 OBJECTIFS SPECIFIQUES DU THEME**

**A** Prise de conscience de l'existence de l'air.

**B** Reasonner par analogie

**C** La démarche scientifique

**D** Etre capable de fabriquer et d'utiliser un produit en suivant une notice de fabrication.

#### **5 OBJECTIFS DISCIPLINAIRES ET COMPETENCES**

##### **A MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE**

###### **1 Objectifs :**

**Production de textes**

- Elaborer une fiche technique de cerf-volant.
- Ecrire un compte-rendu d'expérience.
- Elaborer une fiche d'identité sur des oiseaux.

- Formuler des invitations pour une exposition de fin d'année sur les cerfs-volants.
- Ateliers d'écriture poétique.
- Ecriture d'un conte avec les grandes sections de la maternelle J Ferry.
- Développer l'imaginaire des enfants sur le thème du vol, du ciel, de l'espace...

#### Lecture

- Découverte de différents textes, de différentes écritures, d'albums ,de poésies, de contes , de romans, d'images(voir fiches en annexe) sur le thème de l'air.

Le langage oral : en relation avec les albums, contes, romans, sorties, etc.

- Mettre en place des situations d'écoute et de « reformulations » alternées.
- Faciliter en situation de recherche collective la compréhension de textes explicatifs.
- Permettre à l'enfant de parler sur des images.

#### Vocabulaire

- Développer le plaisir de la langue en jouant avec le lexique abordé s'en s'engager dans une description formelle.

## 2 Compétences

### Maîtrise du langage oral

Etre capable d' :

- écouter autrui, demander des explications et accepter les orientations de la discussion induites par l'enseignant.
- exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange.
- de communiquer.

### Maîtrise du langage, de l'évocation^

Etre capable de :

- rapporter un événement , un récit, une information, une observation en se faisant clairement comprendre/
  - dégager la signification d'une illustration rencontrée dans un album en justifiant son interprétation à l'aide des éléments présents dans l'image ou des situations qu'elle suggère.
- dire un poème , un court texte en l'interprétant.

### Lecture et écriture

#### a) Compréhension

Etre capable de :

- comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire
- trouver dans un texte documentaire imprimé ou sur un site Internet les réponses à des questions simples.
- dégager le thème d'un texte littéraire.
- lire à haute voix un court passage en restituant correctement les accents de groupes et la courbe mélodique de la phrase ( lecture préparée silencieusement)
- relire seul un album illustré lu en classe avec l'aide de l'enseignant.

#### b) Reconnaissance des mots

Etre capable de :

- déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas.

#### Productions de textes)

Etre capable d' :

- écrire de manière autonome un texte d'au moins cinq lignes(narratif ou explicatif) répondant à des consignes claires, en gérant correctement les problèmes de syntaxe et de lexique. Ecriture et orthographe}

Etre capable de :

- copier sans erreur un texte de trois ou quatre lignes en copiant mot par mot et en utilisant une écriture cursive et lisible.
- utiliser correctement les marques typographiques se la phrase (point et majuscule) , commencer à se servir des virgules.
- en situation d'écriture spontanée ou sous dictée , marquer les accords en nombre et en genre dans le groupe nominal régulier(déterminant, nom, adjectif).
- en situation d'écriture spontanée ou sous dictée , marquer l'accord en nombre du verbe et du sujet dans toutes les phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté.

## **B DECOUVRIR LE MONDE**

### **1 Objectifs**

**Le domaine du temps!**

- prise de conscience de réalités ou d'événements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous sépare.
- L'histoire des vents
- Vents et mythologies
- Histoire de l'aviation (visite au Bourget)
- L'origine des cerfs-volants
- Objets et machines volantes

### **2 Compétences**

Etre capable de :

- Distinguer le passé récent du passé éloigné.
- Identifier une information relative au passé en le situant dans une suite chronologique.

**Le domaine de l'espace)**

### **1 Objectifs**

- apprendre à se représenter l'espace familial et découverte d'autres espaces de plus en plus lointains.
- Savoir repérer d'où vient le vent.
- Utiliser une carte météo.
- Comprendre une station météo.
- Comprendre les phénomènes nuages et vent.
- Comprendre la notion de : climats du monde.
- Savoir utiliser des plans et des cartes.

### **2 Compétences**

Etre capable de :

- repérer les éléments étudiés sur les photographies prises de différents points de vue , sur des plans.
- situer les milieux étudiés sur une carte simple ou un globe.
- avoir compris et retenue : la position (sur une carte ou sur un globe ) de sa région , de la France, de l'Europe et des autres continents.

**[Le domaine du vivant)**

**Les manifestations de la vie chez les animaux et les végétaux.**

### **1 Objectifs**

• Distinguer le vivant du non vivant par la découverte des grandes fonctions du vivant.  
On s'appuie sur l'observation d'animaux et de végétaux de l'environnement proche puis lointain :

- Naissance, croissance (animaux et végétaux)
- Nutrition et régimes alimentaires de certains oiseaux
- Locomotion (animaux : oiseaux, insectes : le vol).
- Interaction avec l'environnement.

Les manifestations de la vie chez l'enfant

### 1 Objectifs

- Faire prendre conscience à l'enfant de certaines caractéristiques de son corps.
- Le corps de l'enfant : les cinq sens, les mouvements (rôle du squelette et des articulations)
- Importance des règles de vie et d'hygiène

### 2 Compétences

Etre capable de :

- observer, identifier et décrire quelques caractéristiques du fonctionnement de son corps (croissance, mouvement et squelette, alimentation).
- comprendre les différentes caractéristiques des cinq sens.
- assimiler quelques règles de vie.

Le domaine de la matière)

### 1 Objectifs

- Poursuivre la construction de la notion de la matière.
- Prise de conscience de l'existence de l'air, première manifestation d'une forme de la matière distincte du solide et du liquide.
- Expériences sur l'air, l'air et l'eau, l'air et les plantes.

Les objets et les matériaux!

### 1 Objectifs

- Conduire l'élève à une première réflexion sur les objets et les matériaux au travers d'activités permettant leur observation, leur utilisation, en mettant en jeu des constructions guidées par le maître.
- Découvrir le cerf-volant
- Construire des cerfs-volants
- L'usage et maniement du cerf-volant
- Les règles de sécurité
- Recherche sur l'origine, l'utilisation et le devenir du cerf-volant
- Construction de comètes volantes, de girouettes, de parachutes.
- Construction d'instruments de musique (instruments à vent) : le carillon musical

Les technologies de l'information et de la communication

### 1 Objectifs

- Utiliser quelques fonctions de base d'un ordinateur pour permettre aux enfants l'écriture de compte-rendu d'expériences, de productions d'écrits.

2 Compétences développées dans le domaine de la matière, des objets et des techniques de l'information et de la communication

Etre capable de :

- mesurer ou comparer des longueurs, des masses de solides et de liquides, des contenances

- reconnaître les états solides et liquide de l'eau et leurs manifestations dans divers phénomènes naturelles
- choisir un outil en fonction de son usage et de mener à bien une construction simple
- utiliser quelques fonctions de bases d'un ordinateur

**Avoir compris et retenu :**

- que l'eau (liquide) et la glace son deux états d'une même substance
- que la matière n'apparaît pas et ne disparaît pas , même si , parfois , elle n'est pas perfectible
- l'existence de règles de sécurité pour l'utilisation des objets , écrites ou symbolisées sur certains d'entre eux
- que l'ordinateur n'exécute que les consignes qui lui ont été données.

**Vivre ensemble**

### **1 Objectifs**

**Développer le sens de la responsabilité de l'enfant. Règles de sécurité des cerfs-volant  
La protection de l'environnement. Dépasser l'horizon de l'école( découvrir le monde)  
Les enfants du monde ( lien avec les différents cerfs-volants)**

### **2 Compétences**

**Etre capable de :**

- commencer à se sentir responsable.
- prendre par à un débat sur la vie de la classe.
- respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normale de leurs diverses fonctions.

**Avoir compris et retenu :**

- que les règles acceptées permettent la liberté de chacun, en particulier à partir de quelque exemples pris dans les règles de vie
- quelques règles à appliquer en situation de danger( se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les comportements à suivre).

## **C EDUCATION ARTISTIQUE**

### **1 Objectifs**

- Développer l'aptitude à l'expression et le goût de la création à partir d'une pratique construite.
- Favoriser l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève.

**[Les arts visuels)**

**Le dessin Les dragons Les sorcières Création de cerf-volant De masques**

**Les compositions plastiques**

**Décoration de cerfs-volant :**

**Les empreintes des feuilles**

**Le carillon musical**

**Les moulinets**

**Les masques d'oiseaux**

**Les images**

**Projection de cerfs-volant sur les murs**

**Les notions de cadrage et de points de vue**

**Décoration d'un livre**

**L'approche et la connaissance des œuvres**

**Le musée de classe ( collection de groupe et personnel) sur le cerf-volant . les sorcières et les dragons. Les magasins de curiosité( masques , photographies diverses sur les différents thèmes abordés)**

**Reproduction d'oeuvres , d'images , de cerfs-volant, de masques d'oiseaux de différents artistes.**

## **2 Compétences développées et devant être acquises**

**Etre capable de :**

- **utiliser le dessin dans ses diverses fonctions( expressions, anticipation, enregistrement)**
- **expérimenter des matériaux , des supports , des outils, constater des effets produits et réinvestir tout ou partie des constats dans de nouvelles production**
- **combiner plusieurs opérations plastiques pour réaliser une production en deux ou trois dimensions , individuelle, ou collective**
- **produire des images en visant la maîtrise des effets et du sens**
- **décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié**
- **établir des relations entre les démarches et procédés repérés dans les œuvres et sa production**
- **reconnaître et nommer certaines œuvres d'artistes et les mettre en relation les unes par rapport aux autres**

## **D EDUCATION MUSICALE**

### **1 Objectifs**

**Par le biais de notre thème nous nous efforcerons de :**

- **développer l'écoute active et adaptée à différents contextes ( instruments à vent, classification des instruments, intervenant : musicien de saxophone )**
- **développer l'émission vocale et la contrôler voie et respiration)**
- **identifier des caractéristiques saillantes de musiques appartenant à des contextes culturelles diversifiés( chorale d'école : chants thématiques)**
- **faire entrer le corps en action aussi souvent que possible(activités rythmiques , utilisation d'objets de GRS rubans, ballons de baudruches, déplacement dans l'espace.**

### **2 Compétences**

**Etre capable de :**

- **chanter juste en contrôlant l'intonation à l'oreille**
- **interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année, en recherchant justesse, précision et expression**
- **mobiliser, soit de façon autonome( posture physique, aisance respiratoire, anticipation... =**
- **écouter les autres, pratiquer l'écoute intérieure de courts extraits**
- **isoler au travers d'écoutes répétées quelques éléments musicaux( repérer en particulier des phrases identique, leur place respective) en mémoriser certains**
- **produire des rythmes simples avec un instrument, marquer corporetiement la pulsation**
- **traduire des productions sonores sous formes de représentations graphiques, après appui éventuel sur des évolutions corporelles**
- **commencer à exprimer et à justifier des préférences**
- **exprimer par des enchaînement dansés, personnels ou collectifs, une façon de ressentir une musique**

## **E L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**



## **1 Objectifs**

**Le sujet de notre dossier devra permettre aux enfants de développer des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices.**

**L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités sportives et artistiques, pratique sociale de référence**

**L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé.**

**Les séances d'éducation physique et sportive se donnent pour objectif de construire des compétences de deux sortes : spécifiques et transversales.**

**Jeux de respiration en athlétisme. Jeux aquatiques. Jeux utilisant des objets volants (parachutes, comètes volantes, girouettes, cerfs-volants, avions en papier, plumes, jonglage, rubans, badmington)**

## **2 Compétences**

**a) Les compétences spécifiques visées, activités et niveaux à atteindre sont en interaction permanente.**

**Etre capable de :**

- réaliser une performance mesurée
- adapter ses déplacements à différents types d'environnement
- s'opposer individuellement et/ou collectivement
- concevoir et réaliser des actions à visées artistique, esthétique et/ou expressive

**b) Les compétences générales et connaissances**

**Etre capable dans différentes situations de :**

- s'engager lucidement dans l'action
- construire un projet d'action
- mesurer et apprécier (es effets de l'activité
- appliquer les règles de vie collective

**Avoir compris et retenu :**

- que l'on peut acquérir des connaissances spécifiques dans l'activité physique et sportive (sensations, émotions, savoirs sur les techniques de réalisation d'actions spécifiques...)
- des savoirs précis sur les différentes activités physiques et sportives rencontrées.

## **F DOMAINE MATHÉMATIQUES**

**Espace et géométrie<sup>1</sup>: en liaison avec l'EPS et la géographie.**

### **1 Objectifs**

- Les élèves appréhenderont d'abord des propriétés de façon perceptible puis ils seront amenés à utiliser des instruments pour vérifier les hypothèses émises.
- Les connaissances relatives à l'espace et à la géométrie concernent :
  - Les positions relatives d'objets ( par rapport à soi, à autrui, ou d'objets entre eux) , la description de déplacement : dans des parcours d'EPS avec l'utilisation de cerfs-volant
  - Jeux d'EPS avec utilisation de comètes , de girouettes, de parachutes.
  - L'utilisation de maquettes et de plans( maquette de cerfs-volants, de montgolfières) ( reconnaissance de parcours, de lieux de sorties)
  - Les relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalités des longueurs : essentiellement dans la fabrication de cerfs-volants et de la montgolfière au musée du Bourget.
  - L'utilisation d'instruments (gabarits de longueurs, d'angle droit, règle) et de techniques (pliage, calque, papier quadrillé) : les différents cerfs-volant et la montgolfière lors de la

sortie au musée du Bourget.

- Les figures planes( triangle, carré, rectangle, cercle) : reconnaissance, reproduction, description : formes de cerfs-volants( exemple du cerf-volant dragon avec un tracé au compas) et leur décoration.
- Vocabulaire relatif aux positions relatives dans l'espace et aux propriétés des figures planes.

## 2 Compétences

Repérage et orientation

Etre capable de :

- connaître et utiliser le vocabulaire lié aux positions relatives d'objets ou à la description de déplacements( devant, derrière, entre, gauche, à gauche de, à droite de, sur, sous, dessus, dessous, au-dessus de, en-dessous de).
- situer un objet, une personne par rapport à soi ou par rapport à une autre personne ou à un autre objet.
- situer des objets d'un espace réel sur une maquette ou sur un plan, et inversement situer dans l'espace réel des objets placés sur une maquette ou sur un plan.
- repérer et coder des cases ou des nœuds sur un quadrillage.

Relations et propriétés : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs

Etre capable de :

- percevoir ces relations sur un objet, un ensemble d'objets, ou sur un dessin pour le reproduire ou le décrire
- vérifier ces relations ou réaliser des tracés en utilisant des instruments (gabarits de longueur ou d'angle droit, règle) et des techniques (pliage, calque, papier quadrillé),
- utiliser le vocabulaire : angle droit, aligné.

Figures planes : triangle, carré, rectangle, cercle

Etre capable de :

- distinguer ces figures, de manière perceptive, parmi d'autres figures planes
- vérifier si une figure est un carré ou un rectangle en ayant recours aux propriétés (longueurs des côtés et angles droits) et en utilisant les instruments
- utiliser le vocabulaire approprié : carré, rectangle, triangle, cercle, côté, sommet, angle droit

- reproduire ou compléter une figure sur papier quadrillé
- vérifier si deux figures sont superposables à l'aide de techniques simples (superposition effective, calque) iGrandeurs et mesure)

## 1 Objectifs

- La notion de volume : expériences simples sur l'air et l'eau( contenance de certains récipients, comparaison d'objets.
- Repérage du temps : utilisation de montres : contraintes de certaines séances en ateliers.
- Mesures de grandeurs et utilisation d'instruments : lors de la conception d'objets volants , utilisation des unités usuelles(m et cm, g et kg, l, h, et mn), le choix de l'unité la plus adaptée pour effectuer un mesurage.

## 2 Compétences

Etre capable de :

- comparer des objets selon leur longueur ou leur masse par un procédé direct ou indirect

- utiliser une règle graduée en cm pour mesure ou pour construire un segment
- utiliser le mètre ruban ou le mètre de couturière dans une activité de mesurage
- choisir l'unité appropriée pour exprimer le résultat d'une mesure
- utiliser une balance à lecture directe pour comparer des masses

## **CONCLUSION : LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX**

Au delà des objectifs associés à un domaine, le projet fait apparaître la possibilité d'atteindre un certain nombre d'objectifs transversaux :

- Fabriquer en groupe pour obtenir un cerf-volant personnel.
- Mise en valeur du travail individuel pour construire une valeur collective( la montgolfière) :socialisation par un projet de classa.
- Plaisir à fabriquer un objet de loisir et de détente.
- Maîtrise du geste en fabrication ( motricité fine )
- Activité physique de plein-air (E.P.S). Maîtrise du geste et technique de pilotage ( Intervenant)
- Améliorer la confiance en soi, tant sur le plan psychologique que sur le plan moteur.
- Organiser son temps et son espace lorsqu'on veut réaliser un objet.
- Prendre soin du matériel.
- Prendre conscience de l'autre dans ses actions personnelles.
- Respecter les étapes de la réalisation d'une tâche.

# Educ'en ciel à Epinal

## Le projet Educ'en ciel

Projet national (cf. doc. Fédération Française de Vol Libre) visant à développer et promouvoir une véritable culture de l'air, dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée et dans les structures éducatives et de loisirs.

Partant de l'idée qu'une action Nationale peut être davantage comprise par ses dirigeants et ses acteurs potentiels si on la met en action selon une configuration simple et concrète, sous forme d'illustration locale variée et diversifiée :

### A Epinal, mise en place d'une action appelée "Educ'en ciel" à destination des classes Primaires d'Epinal et alentours:

- Ecole primaire d'application Jean Macé (12 classes - environ 180 élèves),
- Ecole de la rue de Nancy (1 classe CP-CE1 – 23 élèves),
- Ecole de Jeuxey (1 classe de CP-CE1 20 élèves)
- Ecole de Géroménil-Hadol (1 classe de CP -10 élèves)

Les enseignants sont volontaires et sont accompagnés dans leur démarche d'organisation de projets par une personne ressource Educ'en ciel (Mikaël Azé). L'objet de cette démarche est aussi de faire en sorte que les enseignants puisse rechercher des outils, des supports ou des informations par les moyens qu'ils auront choisi, en recueillant, en construisant ou en créant, afin que la mutualisation finale soit variée, adaptée et abordée selon différentes approches.

## Le contrat de participation :

- Chaque enseignant s'engage à mettre en place des activités d'apprentissage dans le(s) domaine(s) de son choix, sur le thème de l'air, du vent etc...et de **retranscrire par écrit un descriptif de ces activités, progressions, exercices et documents élèves, réalisations, témoignages, images, textes**, etc...
- **Ces écrits seront mutualisés** et regroupés, pour être ensuite **redistribués à tous ces enseignants/acteurs**. L'objet est donc de **réaliser un fascicule, recueil d'expériences** sur le projet Educ'en ciel local pouvant par la suite être communiqué, partagé, enrichi, diffusé...
- **Des cerfs-volants en kit (montage lors de la journée atelier avec les PE2 de l'IUFM) sont offerts aux élèves des classes participantes (CP-CE1) et du matériel aux classes de cycle 3.**

## Des projets de classes

Les collègues intéressés sont invités à réaliser avec leurs élèves des projets inscrits dans leur travail de classe, dans la discipline de leur choix, seuls ou à plusieurs classes dans les domaines suivants:

1. **Technologie : Découvrir l'air, le vent...**
  - Conception – fabrication de cerfs-volants ou d'objets volants
  - manche à air, girouettes...
  - connaissance des vents, force, direction etc...
2. **Histoire – Géographie – Découverte du monde**
  - Les cerf-volant à travers le temps
  - Evolution du « rêve d'Icare »
  - L'homme et les machines volantes
  - Le cerf-volant (le vol de l'homme ou de l'engin volant) à travers le monde, loisir et tradition etc...
3. **Maîtrise de la langue**
  - Récits
  - Contes
  - Documentaires
  - Poésie,
  - Raconter, etc...
4. **Arts-plastiques L'air, le vent, support artistique :**
  - Peinture, impression ou autre technique, sur toile, sur cerf-volant
  - Structure aérienne, sculpture en mouvement etc...
5. **Musique**
  - jardins du vent, instruments à vent
  - chants
6. **Eps : Faire voler**
  - Initiation au pilotage
  - Le corps et l'air
7. **Sciences – Vivre ensemble**
  - L'air et l'environnement, citoyenneté...

12 classes primaires sont impliquées dans le projet. Les enseignants ont accueilli le projet avec enthousiasme. Les travaux des élèves et la liaison avec le projet d'école (Lire, dire, écrire) seront au centre des objectifs pédagogiques.

## **Des journées découverte à Epinal**

**INITIATION AU PILOTAGE (2 classes de cycle 3 - Ecole Jean Macé) 1 à 2 journées dans l'année.**

- Initiation au cerf-volant acrobatique
- Démonstrations de pilotes confirmés
- Expositions (stands réservés) des réalisations des classes

**ATELIERS DE FABRICATION (CP-CE1)**

- **Lieu :** Port d'Epinal

- **Date** : vendredi 26 mars 2004 (9H00-11H00 / 14H00-16H00)

Journées encadrées sur le plan technique (initiations, démos...) par les membres de Ventil'Haut Cerf-Volant Club des Vosges et par des PE2 de l'IUFM pour les ateliers de fabrication (travail de préparation en module de polyvalence) Travail de préparation entre Mme Brottes, professeur IUFM de technologie, Mr Villemin PIUFM d'arts plastiques, Mr Ruise PIUFM d'EPS, Mr Houdy, PIUFM de français et Mr Azé, Maître formateur à l'IUFM.

Des ateliers de préparation avec ces enseignants sont planifiés pour des 1<sup>ère</sup> et des 2<sup>ème</sup> année de l'IUFM.

## Des expositions : Partager - Communiquer

**Dans l'école, à l'IUFM:**

- Sculptures
- Constructions
- Textes
- Dessins
- Cerfs-volants
- Jardins du vent
- Etc...

**« Le vent Macé », journal de l'école Jean Macé sur le projet Educ'en ciel**

En lien direct avec le projet d'école : Témoignages des réalisations et mutualisation des projets : pour toutes les classes participantes.

Différents types d'écrits :

- Raconter
- Décrire
- Expliquer
- Convaincre
- Témoigner
- Etc...

## Une équipe de projet et des acteurs/partenaires

- 1 équipe pédagogique (école Primaire d'application Jean Macé)
- 3 enseignants d'autres écoles
- 1 conseiller pédagogique
- 1 conseiller technique, maître formateur
- 1 conseiller technique national
- des professeur d'IUFM (EPS, technologie, arts-plastiques...)
- Service des sports Ville d'Epinal
- Ventil'Haut Cerf-Volant Club des Vosges - Ecole Française de Cerf-volant

- La Fédération Française de Vol Libre
- La Ligue Lorraine de Vol Libre

Actions de formation (pour les IMF de l'école Jean Macé) :

1. Inscription au plan de formation de l'IUFM pour les Professeurs des Ecoles 2ème année de préparation de séances sur les différents domaines du projet Educ'en ciel (dominantes).
2. Préparation avec ces PE en formation de la journée d'atelier à destination des classes de CP et CE1 participant au projet Educ'en ciel.
3. Proposition aux PE2 de mener un projet cerf-volant dans leur classe d'accueil pour les stages (pratique accompagnée ou responsabilité).

Mikaël Azé

responsable National Educ'en ciel Cerf-volant - FFVL  
IMF – CLIS Ecole Jean Macé  
Président de VENTIL'HAUT  
Cerf-volant Club des Vosges  
EPINAL

# Fiche de présentation

Classe de M.. ..... Niveau .....

Effectif : .....

Domaine disciplinaire dominant et objectifs  
visés: .....

.....  
.....  
.....  
.....

Autres domaines abordés (projet  
pluridisciplinaire) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Réalisations prévues :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Descriptif sommaire de(s) l'activité(s), déroulement, progression,  
chronologie :



.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Documents de référence envisagés ou utilisés : (sites web, manuels, fiches techniques, etc...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Les services de l'Etat :

**Ministère de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

**Secrétariat Etats aux Sports à la jeunesse et à la vie associative** : détient la DJEP : Direction de la jeunesse et éducation populaire : réglementation concernant l'accueil mineur vacances et loisir. Assure la tutelle des établissements publics nationaux. Anime les services déconcentrés DRJS ; DDJS. Deux directions : politique jeunesse/Education populaire et des actions territoriales.

**Ligue de l'enseignement** : utilité publique et soutenu par l'éducation nationale, regroupe la fédération des œuvres laïques (*FOL*), mouvement d'éducation populaire, création de l'USEP.

**INJEP** : Institut national de la jeunesse et de l'Education populaire.  
Favoriser les échanges et confronter les expériences de tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse.

**Bureau des actions éducationnelles et sportive** : Coordonne les activités complémentaires et met en œuvre les dispositifs de ces activités au sein de l'éducation nationale.

**Conseil National des Associations Educatives complémentaires de l'enseignement public** : Favorise la concertation entre administration, Education nationale et ses partenaires associatifs. Il donne son avis sur les agréments.

## **Les structures de jeunesse :**

**Les petits débrouillards** : Ateliers scientifiques et technique, clubs sciences pour enfants et adolescents.

### **Confédération nationale des foyers ruraux**

Les foyers ruraux sont des associations d'éducation populaire, d'éducation permanente et citoyenne. Les foyers et les associations contribuent à l'animation et au développement culturel, social et économique du milieu rural.

**UFCV** : union française des centres de vacances et de loisir : association Education populaire. Utilité public interlocuteur pouvoir public : formation BPJEP, BAFD, BAPAAAT, CNFA.

**Planète science** : Le projet éducatif de Planète Sciences formalise les méthodes et les pratiques mises en application pour diffuser la culture scientifique et technique auprès d'un grand nombre de jeunes.

**Francas** : utilité public, regroupe des centres de loisir éducatif.

**Fédération des centres de loisir et socioculturel et de France** : Agréé au titre éducation populaire. Regroupe des centres réception d'enfants.

**Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France** : soutient et accompagne dans la construction de projet pédagogique.

**JPA : Jeunesse au plein air** : Utilité publique association éducationnelle complémentaire et enseignement public. Pour l'éducation.

**CEMEA** : centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active : utilité public, spécialisé dans la formation des cadres de loisir et BP JEPS, DEES, CAFME, DSTS

**Fédération des œuvres éducatifs publics et de vacances de l'Education national** : agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement.

**UCPA** : Union national des Centres Sportifs de Plein Air : vacances pour tous, accès aux loisirs sportifs, formation de professionnelle aux métiers du sport.

**Organisme d'aide à la communication :**

**Agence pour l'Education par le Sport** : APELS reconnu d'intérêt général, réseau national d'acteurs du champ éducatifs, social et sportif, dispose correspondant régionaux. S'appuie en partenariat avec les institutions publiques, les collectivités territoriales, les associations (fédérations), les entreprises, les médias. Educasport

**CPIE** : centre permanent s initiative pour l'environnement : mène des projets d'Ingénierie de l'environnement, d'activités de loisirs et de découverte, d'animation scolaires et des actions de formations